

REVUE MUNICIPALE
JANVIER-JUIN 2019
Kelaouenn gêr • Genver-Mezheven 2019



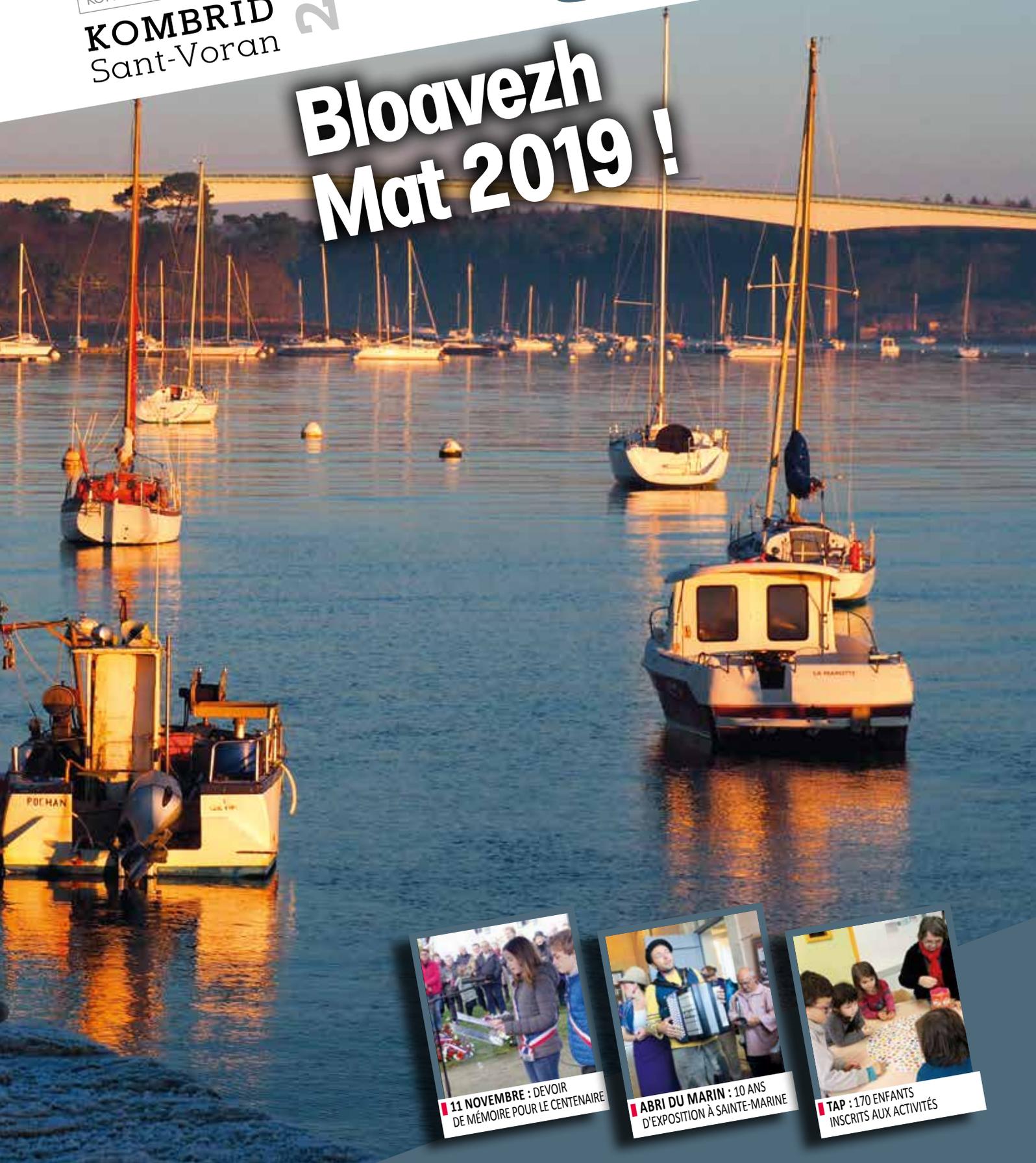
KOMBRID
Saint-Voran

2019

Combrit

Sainte-Marine

**Bloavezh
Mat 2019 !**



**11 NOVEMBRE : DEVOIR
DE MÉMOIRE POUR LE CENTENAIRE**



**ABRI DU MARIN : 10 ANS
D'EXPOSITION À SAINTE-MARINE**



**TAP : 170 ENFANTS
INSCRITS AUX ACTIVITÉS**

ÉTAT CIVIL

DU 1^{ER} JUIN 2018 AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2018

NAISSANCES

- Félix GOARIN
- Margot PROUST
- Lucie LE GOFF
- Ewen YANNIC
- Nelya ABDI
- Louise NOC
- Victor PANEL
- Louise AIMÉ
- Lina SEIFERT
- Noa SEIFERT
- Lyana TANGUY
- Eléonore PUECH PRIOL
- Théliau MOULLEC
- Ezio VIGOT GALL
- Rose LE BELLEC
- Yuna NIHOUARN

MARIAGES

- Gérald VIVÈS et Céline CARNET
- Thibault BALZER et Raphaëlle DESMORAT
- Yacine DJERADI et Cécile BRESSOLLETTE
- Julien COHADE et Sandrine LE CORRE
- Miikaël CONAN et Karine CANEDO
- Christian URIEN et Sophie JACQUES
- Gaël POULIQUEN et Laura WALLACE
- Maël DUGUÉ et Jeanne LE THEIX
- Hermann ANAMOUTOU et Sterenn POUPON
- Johann GUEGUEN et Valérie CHAPART
- Pierre-Emmanuel DAOULAS et Marine GONIDOU
- Jean BOUET et Sylvie BEULZE
- Edouard PENNEROUX et Anne-Laure LANNOU
- Laurent ANDRÉ et Christelle NYS
- David BEQUET et Marine WILLARD

DÉCÈS

- Marie SÉNÉCHAL
veuve Roger Péron
- Dominique LE GALL
- Marie ANDRO
veuve Louis Diquélou
- Marie LE GOFF
épouse Jean Peuziat
- André CHAVETON
- François TANEL
- Lionel RUEST
- Marcelle PEAUGER
veuve Maurice Desjobert
- Jean-Marie SICARD
- Claude VIGOT
- Claude LE COSSEC
- Emile LE RHUN
- Yvette TOULARASTEL
- Corentin GOARIN
- Monique CORNEC
veuve Guy Seewald
- Georgette BEUGNY
veuve Michel Léonard
- Marie HERVÉ
veuve Marcel L'Helgoualc'h
- Iurü ZIMA
- Maryline LE CORRE
épouse René Delaitre
- Raymond DANON
- Henriette MENET
- Roger ARNAUD
- Emile RIOUAL
- Agnès BLAISE
veuve Corentin Rien
- Raymonne STÉPHAN
veuve Pierre Narzul

INFOS PRATIQUES

TÉLÉPHONES UTILES

MÉDECINS

- CHABIN Thierry :
02 98 56 46 01
- CHAPPEY Sébastien
COADOU Iseult :
02 98 56 30 27

INFIRMIÈRES

- > À Combrit :
 - LE FLOC'H Gaëlle
QUEFFLEC Stéphanie
ROGER-AGRA Sandra
SOURON Damienne :
02 98 56 32 69
 - LE GUENNO Edwige
RAOUX Odile :
02 98 56 31 12
- > À Sainte-Marine :
 - FEURPRIER Hélène
JONCOUR Catherine
MORVAN Marie-Annick
TINCQ Typhaine :
02 98 51 50 31
 - LE DAIN Céline :
02 98 51 29 77

DENTISTES

- > À Combrit :
 - BOYER Franck :
02 98 51 92 92
 - DURAND Claude :
02 98 56 34 27
- > À Sainte-Marine :
 - LE VAGUERESSE Ivan :
02 98 51 90 10

KINÉSITHÉRAPEUTES

- > À Combrit :
 - BILIEU Colette :
02 98 91 06 98
 - CHAUVIÈRE Nathalie :
02 98 56 32 16
- > À Sainte-Marine :
 - BEUZET Marie-Pierre
DESCAZOT Cécile :
02 98 56 34 99

KINÉSITHÉRAPEUTES
OSTÉOPATHES

- BURBAN Clarisse
LARSONNEUR Quentin :
09 81 31 03 80

OSTÉOPATHE

- BEAUCOUDRAY Alicia :
07 71 58 62 47
- ETIENNE-CAYZAC Boris :
07 83 90 20 11

PÉDICURES /
PODOLOGUES

- > À Combrit :
 - BAUDEY Isabelle :
02 98 51 91 14
- > À Sainte-Marine :
 - KINGER Anne-Catherine :
06 61 36 09 76
02 98 56 28 90

PHARMACIE DE LA MARINE

02 98 56 34 20

PSYCHOLOGUE

- BERNARD Valérie :
06 62 82 42 45

PSYCHOPRATICIENNE
ET FORMATRICE

- GUÉGUEN Anaël :
06 76 28 77 04

CABINET VÉTÉRINAIRE
DE L'ODET

- BARON François
VIEUX-VIOLLEAU Isabelle :
02 98 58 41 15

VÉTÉRINAIRE À DOMICILE

- LEPRINCE Adrien :
06 38 56 88 77

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES PUBLICS

MAIRIE 02 98 56 33 14

- > Accueil • État civil
 - Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h
- > CCAS - 02 98 56 74 19
 - Du lundi au vendredi :
8h45 - 12h / 14h - 16h30
- > Enfance Jeunesse - 02 98 56 74 18
 - Du lundi au vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 16h30
 - Mercredi : 8h30 - 12h
- > Espace sportif - 09 77 48 86 15
 - Lundi, mercredi, jeudi :
10h - 11h30 (Permanence)
- > Police municipale - 02 98 56 74 23
 - Du lundi au vendredi :
11h - 12h (Permanence)
- > Urbanisme - 02 98 56 74 12
 - Lundi, mardi : 8h30 - 12h
 - Du mercredi au vendredi :
8h30 - 12h / 14h - 17h

ABRI DU MARIN 02 98 51 94 40

- > Vacances scolaires :
 - Du mercredi au dimanche :
14h - 18h
- > Hors vacances scolaires :
 - Du jeudi au dimanche :
14h - 18h
- > Du 15 juin au 15 septembre :
 - Du mercredi au dimanche :
10h30 - 12h30 / 14h - 19h
 - Mardi : 14h - 19h

MÉDIATHÈQUE 02 98 51 90 81

- Lundi : 10h - 12h
- Mercredi :
10h - 12h / 15h - 18h
- Vendredi :
16h30 - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

DÉCHETTERIE 02 98 51 31 42

- Du lundi au vendredi :
8h30 - 11h50 / 14h - 17h50
- Le samedi :
9h - 11h50 / 14h - 17h50

BUREAU DU PORT 02 98 56 38 72

- > Hors saison :
 - Du lundi au vendredi :
8h - 12h30 / 14h - 17h30
 - Samedi et dimanche :
8h30 - 12h / 13h30 - 17h
(suivant arrêté municipal)
- > En saison (juillet-août) :
Tous les jours : 8h - 20h

LA POSTE DE SAINTE-MARINE
02 98 56 30 75

- > Juillet-août :
 - Du lundi au vendredi :
9h - 12h30
- > Hors vacances scolaires :
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h30 - 11h30
 - Mercredi : 9h - 12h30
- > Vacances scolaires :
 - Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9h - 11h30
 - Mercredi : 9h - 12h30

LA POSTE DE COMBRIT
02 98 56 35 19

- Lundi, mercredi,
jeudi, vendredi : 9h - 12h
- Mardi : 9h15 - 12h

Défibrillateurs

Toute l'année, des défibrillateurs sont installés à l'espace sportif de Croas-Ver, à l'école publique du bourg, à la déchetterie de Kerbénoën, au port de Sainte-Marine, au club de karting et au Pôle nautique de Kérobistin. Pendant l'été, des défibrillateurs sont accessibles au Centre des maîtres-nageurs sauveteurs. Les défibrillateurs permettent de porter secours à une personne victime d'un arrêt cardiaque.

SON UTILISATION EST SIMPLE ET ACCESSIBLE À TOUS.

SOMMAIRE

- 2 État-civil
Infos pratiques
- 3 Édito
Sommaire
- 4 Rencontre
- 6 Travaux - Urbanisme
- 9 Social
- 12 Vie associative
- 14 Sports et loisirs
- 15 Culture
- 17 **DOSSIER PLEIN PHARE :
MÉTIERS D'ART**
Au cœur d'un savoir-faire
- 22 Agenda
- 24 Enfance et Jeunesse
- 27 Port - Nautisme
- 29 Vivre à Combrit
- 31 Expression politique



Directeur de la publication :
Jacques Beaufiles

Rédactrice en chef :
Christelle Daniélou-Gourlaouen

Rédaction :
Comité de rédaction

Traduction :
Nolwenn Gallic

Crédit photos :
Couverture : Karen Quintin
Intérieur : Erwan Beyer,
Sylvie Bléas L'Homme,
Géraldine Danon-Poupon, Yvon Goenvec,
Laurent Guizard, Brigitte Le Goff,
Marine Meisard, Jean-Michel Pavec,
Karen Quintin, Marc Rodallec,
Laurence Rolland, Eric Verhoest.

CONTACT MAIRIE

Tél : 02 98 56 33 14
Fax : 02 98 56 40 65

mairie@combrit-saintemarine.fr
www.combrit-saintemarine.bzh

Conception - Impression :
Imprimerie Tanguy - Pont-l'Abbé
Imprimé sur papier recyclé avec des encres végétales.

Édito



Madame, Monsieur,
Chers concitoyens,

Dans l'éditorial du dernier bulletin, je vous indiquais la poursuite de notre programme avec le démarrage futur de trois chantiers importants. C'est désormais chose faite.

La construction-réhabilitation de l'école publique du bourg, pour que nos élèves puissent bénéficier d'une école digne du XXI^{ème} siècle, a débuté tout comme les travaux du corps de garde à la Pointe et les travaux de confortement et de réhabilitation à la chapelle de la Clarté. Leur achèvement est prévu en 2019, qui est prêt de frapper à nos portes.

Aussi, je tiens dès à présent à formuler pour chacune et chacun d'entre vous mes vœux les meilleurs et les plus cordiaux pour cette nouvelle année. Vœux de bonheur, de santé et de réussite dans la réalisation de vos projets.

Bonne année 2019 !

Iron, Aotrou,
Kengêriz ger,

E pennad ar c'hannadig tremenet, e laren deoc'h e vefe kendalc'het gant hon programm evit loc'hañ tri chanter a-bouez. Setu erru ar mare.

Savadenn-didamalladur skol publik ar bourg, evit m'o defe hon skolidi ur skol din eus an XXI^{vet} kanvet, a zo kroget. Memes tra evit labouroù ti-gward ar Beg ha labourioù Chapel ar Sklerijenn. Dleout a rafen echuiñ al labourioù e 2019, ur bloaz nevez tost erruet.

Setu penaos e hetañ deoc'h holl ma gwellañ hetoù evit ar bloaz nevez-mañ. Hetoù a levez, yec'hed ha berzh evit kas da benn ho raktresoù.

Bloavezh mat deoc'h !

Votre Maire
Ho aotrou-mer,
Jacques BEAUFILS

“ FAMILLE DANON-POUPON 10 ANS D'EXPÉDITIONS SUR LES MERS



/// Géraldine et Philippe Poupon, chez eux, à Combrit.

En 2009, Géraldine et Philippe Poupon embarquent leurs enfants pour un voyage hors du commun. À bord du *Fleur Australe*, ils rencontrent des scientifiques, des associations, des habitants du monde entier pour rendre compte de la situation des océans. Cet automne, nous les avons rencontrés chez eux, à Combrit. La famille Poupon est très attachée à la commune, les parents de Philippe avaient une maison à Sainte-Marine.

■ **À bord du *Fleur Australe*, vous naviguez depuis plusieurs années. Où êtes-vous allés ?**

Philippe Poupon. Cela fait 10 ans que l'on fait le tour du monde sur *Fleur Australe*, un bateau d'expédition conçu spécialement pour ça. Il mesure 20 mètres de long. Nous sommes partis de France en 2009 en direction du Grand Nord en passant par les Antilles, New-York. Ensuite, on est partis dans le Pacifique, en Polynésie, en Terres Australes, en

Antarctique, en Amérique du Sud et en Méditerranée. Et là, on revient de l'Océan Indien. On y a passé 5 mois.

Géraldine Danon-Poupon. Au total, on a fait l'équivalent de quatre fois le tour du monde. On repart fin novembre pour la Chine, le Japon, l'Asie orientale et la Russie (*NDLR : L'entretien a eu lieu en octobre 2018*). Là aussi, le voyage devrait durer quatre à cinq mois. Le bateau nous attend en Thaïlande.

■ **Quels sont les objectifs de cette aventure hors du commun ?**

GDP. Il y a trois aspects de notre aventure. Tout d'abord, c'est une aventure extrême car on voyage dans des pays à risque, comme le Pakistan où aucun touriste français ne va. On va dans ce genre d'endroit pour apporter un message de paix et, surtout, pour dire que la mer reste un espace de liberté.



/// Lors de la première expédition, la famille Poupon a affronté le Grand Nord.

PP. Ce n'est pas du tout un voyage touristique. On est des aventuriers organisés. On sait où on va. On ne prend pas de risque insensé. On n'est pas allé au Yémen lors de notre dernier voyage, un pays qui est actuellement en guerre.

GDP. Le deuxième aspect de notre aventure est scientifique. Nous ne sommes pas scientifiques mais notre bateau, *Fleur Australe*, sert de plateforme pour l'Ifremer (*Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer*). Pendant des années, on a également envoyé des données à Météo France. Le troisième aspect est la pédagogie. Nous allons à la rencontre des enfants pour leur montrer des photos, des vidéos, cela leur apporte un peu de rêve. Ça les sensibilise à la protection des océans.

PP. On met en lumière le travail fait par les autres, les associations, les scientifiques, pour transmettre, pour parler de la mer, de sa beauté... sans être trop alarmistes.

■ **Tout au long de votre aventure, vos enfants sont à vos côtés. C'était un choix dès le départ ?**

GDP. L'idée était de vivre ensemble des choses folles, de faire une aventure en famille. Ce n'est pas toujours simple d'être ensemble dans un bateau de 20 m de long, mais ça renforce les liens, c'est encore plus intense. Et puis, c'est vrai que d'être une famille avec des enfants, ça facilite les rencontres, les échanges.

PP. Les enfants sont toujours de bons passeports ! Lorsque nous avons des problèmes avec certains pays, avoir des enfants facilite les rapports en levant le soupçon de terrorisme.

■ **Comment vos filles vivent-elles cette aventure ?**

GDP. Pour elles, c'est normal. Elles n'ont jamais rien connu d'autres. Elles ont quasiment fait leurs premiers pas sur le bateau. Au bout d'un certain temps à terre, elles veulent repartir en mer. Et après trois, quatre mois en mer, elles veulent retourner sur terre.

■ **Combien de temps va durer cette aventure ?**

GDP. La mer apprend une chose : celle de vivre le jour présent.

PP. Au départ, on n'avait pas imaginé que l'aventure durerait 10 ans. Voilà, on l'a fait. On verra ce qu'on fera... Les enfants grandissent. En tout cas, on est passionné par la mer. Quoi qu'il arrive, on restera les pieds dans l'eau, voire sur l'eau. On s'adaptera aux circonstances. Il faudra aussi penser au financement...

■ **Quels sont vos souvenirs les plus marquants ?**

GDP. L'ours polaire, les baleines dans les pôles !

PP. Les problèmes administratifs...



L'Équipage

Philippe Poupon, 64 ans, est un navigateur chevronné. Ancien équipier d'Eric Tabarly, il a remporté, entre autres, la Solitaire du Figaro en 1982, 1985 et 1995, la Route du Rhum en 1986 et la Transat anglaise en 1988.

Géraldine Danon-Poupon, 50 ans, était auparavant actrice. Depuis 10 ans, elle réalise des documentaires des expéditions du *Fleur Australe*. Ils sont diffusés dans l'émission *Grands Reportages* sur TF1 et sur la chaîne *Voyages*. Elle est également écrivain. Son huitième ouvrage sortira en septembre aux éditions Gallimard.

Leurs filles, **Laura Poupon, 14 ans,** est en classe de 4^{ème} à Pont-l'Abbé. **Manon Poupon, 10 ans,** est en CM2 à Combrit. Lorsqu'elles sont en mer, elles poursuivent leur scolarité par le CNED.

Le chien **Beti**, mascotte de la famille, les accompagne à chaque expédition.

SERVICES TECHNIQUES

DES MISSIONS VARIÉES AU BÉNÉFICE DE LA POPULATION



/// L'équipe des services techniques, de gauche à droite : Philippe Le Floc'h, Sébastien Tanguy, Jean-Noël Riou, Mikaël Le Naour, Pascal Jezequelou, Stéphane Godard, François Rigail, Dominique Bechenec, Emmanuel Baffour, Hervé Pouëdras et Christian Loussouarn, adjoint au maire chargé des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement. Absents : Gilbert Le Floc'h et Elodie Danion.

Douze agents travaillent au sein des services techniques de la commune. Le service est dirigé par Hervé Pouëdras. Ensemble, ils effectuent des travaux et des aménagements afin d'améliorer le cadre de vie de la population. Ils sont répartis en trois sections distinctes. Christian Loussouarn est l'adjoint au maire chargé des travaux, de l'urbanisme et de l'environnement.

ESPACES VERTS

L'équipe de jardiniers entretient, aménage et embellit les rues de la commune, tout en respectant le règlement de voirie. Mikaël Le Naour, responsable des espaces verts, conçoit les projets qui seront ensuite réalisés par les membres de l'équipe. Les petits arbustes et les plantes vivaces, fleurissant tout au long de l'année, sont privilégiés. Des solutions alternatives à l'utilisation des pesticides sont envisagées. Les agents effectuent essentiellement le désherbage à la main. Une politique de gestion, de réduction et de valorisation des déchets est mise en place.

VOIRIE

L'équipe "voirie" participe à l'aménagement, l'entretien et l'amélioration du cadre de vie de la population. Le revêtement des chaussées et des trottoirs de la commune est régulièrement entretenu par les agents communaux. Ils se chargent également du balayage et du désherbage des voiries. Les fossés et les accotements sont nettoyés et curés, ainsi que les réseaux d'évacuation d'eaux pluviales.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

L'équipe a pour mission d'entretenir le patrimoine bâti de la commune, à savoir les écoles publiques, l'espace sportif de Croas-Ver, la médiathèque, l'Abri du Marin, l'agence postale de Sainte-Marine, le bureau du port, la salle de Pen Morvan, l'épicerie communale, les églises et chapelles. Les agents effectuent des travaux de maintenance (chauffage, électricité, plomberie, peinture). Lorsque des travaux de réhabilitation, de rénovation ou de construction sont réalisés par des entreprises privées, les agents sont chargés de suivre les chantiers.

AUTRES MISSIONS

Les agents communaux effectuent ponctuellement d'autres missions : la logistique des manifestations communales, le nettoyage mécanisé, l'entretien des sanitaires publics, le vidage des poubelles publiques non communautaires, l'installation des décorations de Noël, l'entretien des véhicules et du matériel...

> Contact : 02 98 56 33 14
service.technique@combrit-saintemarine.fr

Service technique

Achat d'un tracteur épaveuse

Un tracteur épaveuse pour le service technique a été acheté par la commune cet automne. "Nous avons eu l'ensemble pour 99 400 € HT. Il servira à nettoyer tous les accotements", précise Christian Loussouarn, adjoint au maire chargé des travaux. L'ancienne épaveuse, achetée en 2000, est obsolète. L'ancien ensemble (tracteur et épaveuse) a fait l'objet d'une reprise par le fournisseur.

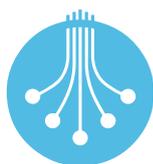


PESTICIDES DE JARDIN

TERMINÉS EN 2019 POUR LES PARTICULIERS

Dans le cadre de la loi de Transition énergétique, en janvier 2019, les pesticides de jardin seront interdits de vente, de détention et d'utilisation pour les particuliers. Des solutions alternatives à l'utilisation de pesticides de jardin existent. Parmi elles, nous pouvons retenir le compostage, le paillage, la rotation des cultures, l'utilisation du savon noir dilué contre les pucerons et des purins de plantes. Il est conseillé de bien choisir des plantes adaptées à son jardin et de diversifier les espèces.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, la loi Relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV) interdit à l'État, aux collectivités locales et aux établissements publics l'utilisation de produits phytopharmaceutiques dans les espaces verts, les forêts, les promenades ouvertes au public et les voiries. Les produits de bio-contrôle, les produits qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé en agriculture biologique restent autorisés. Voilà pourquoi les agents municipaux de Combrit pratiquent le zéro pesticide sur la majorité de la commune et tendent à utiliser de plus en plus des produits naturels.



FIBRE OPTIQUE

DÉPLOIEMENT À PARTIR DE 2019

Le syndicat mixte Mégalis Bretagne, composé de la Région Bretagne, des Départements, des Communautés de Communes et d'agglomérations bretonnes, assure la maîtrise d'ouvrage du projet "Bretagne Très Haut Débit". Ce projet a pour but d'apporter la fibre optique à 100 % des Bretons d'ici 2030.

En décembre 2015, Mégalis Bretagne a signé une convention de délégation de service public, pour une durée de 17 ans, à THD Bretagne. Cette société, filiale d'Orange, est chargée de l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau. Le déploiement du réseau fibre optique est prévu en 3 phases distinctes. La première phase se termine d'ici la fin de l'année. La deuxième phase démarre en 2019. Elle concernera, entre autres, le déploiement de la fibre optique sur différents secteurs de Combrit Sainte-Marine. Elle se terminera en 2023. La troisième phase aura lieu en 2024-2030 et concernera les agglomérations de Combrit et Sainte-Marine.

Pour connaître les lieux concernés par le déploiement de la fibre optique :

> https://www.megalisbretagne.org/jcms/mw_18542/phase-2-2019-2023

LA P'TITE BOÎTE REDONNER UNE SECONDE VIE AUX OBJETS

Appareils électroniques, bibelots, meubles, livres... Les objets qui n'ont plus d'utilité finissent souvent à la poubelle. L'association *La recyclerie La P'tite boîte* propose de les récupérer pour leur donner une seconde vie. Un conteneur de l'association est accessible à la déchèterie de Kerbénoën.

> recyclerie.paysbigoudensud@gmail.com
07 81 93 88 21

EN BREF

■ Trottoirs et caniveaux Maintenance obligatoire en état de propreté par les riverains

Selon le règlement de voirie de la municipalité, les riverains doivent maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté, sur toute leur largeur, au droit de leur façade. Le nettoyage concerne le balayage mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs. Le désherbage doit être réalisé par arrachage ou par binage : le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit. Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage, doivent être ramassés et traités avec les déchets ménagers.

■ Haies, végétaux et arbres Respect des règles

Les haies situées en limite de propriété ne doivent en aucun cas empiéter sur le domaine public. Il appartient donc aux riverains de tailler les haies au droit de l'alignement afin que celles-ci ne dépassent pas de la limite de propriété. Par ailleurs, les arbres, situés en limite de propriété, ne doivent en aucun cas empiéter sur le domaine public ou détériorer, de quelque manière que ce soit, les câbles des réseaux routiers ou aériens (téléphonie et électricité). Les riverains sont ainsi dans l'obligation de tailler les arbres au droit de l'alignement afin que ceux-ci ne dépassent pas la limite de propriété.

■ Coupes et abattages d'arbres

Rappel des réglementations

Lors du conseil municipal du 21 mars 2018, dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, les élus ont approuvé le classement en espaces boisés classés d'une partie du territoire boisé à préserver, notamment le long de la rive de l'Odét. Ce classement, matérialisé sur le document graphique (consultable en mairie), entraîne deux conséquences essentielles. Dans un premier temps, il interdit tout changement d'affectation ou mode d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. D'autre part, il soumet à déclaration préalable les coupes et abattages d'arbres, sauf lorsqu'ils relèvent d'une autre législation. Toutefois, il existe de nombreuses dérogations départementales à cette obligation de déclaration préalable.

Renseignements auprès du service urbanisme de la mairie :

02 98 56 74 12

urbanisme@combrit-saintemarine.fr



“ CHAPELLE DE LA CLARTÉ

LES TRAVAUX LANCÉS

Cet automne ont démarré les travaux de restauration de la chapelle de la Clarté. Au programme : réfection de la charpente, remplacement des crochets et des ardoises de la couverture, suppression des joints intérieurs et extérieurs, révision du réseau des eaux pluviales... Les travaux sont financés grâce à un mécénat populaire, toujours en cours, et aux subventions publiques. En novembre 2017, la commune a reçu le Grand Prix Pèlerin du Patrimoine. Par ce prix, 8 000 € ont été versés à la commune par la Fondation du Patrimoine, partenaire de l'opération. Le chantier se déroulera jusqu'en juillet. L'accès est interdit au public durant toute cette période.



LES AUTRES CHANTIERS

■ École publique du bourg



La réhabilitation de l'école publique du bourg a démarré cet été avec la phase 1 (démolition et désamiantage de la bibliothèque scolaire). La phase 2 des travaux (terrassament et construction du nouveau bâtiment) aura lieu fin janvier. Le nouveau bâtiment comprendra quatre classes, un espace périscolaire pour les grands, le bureau de la direction, la salle des maîtres et le bureau des intervenants. La dernière phase (3) consistera à réhabiliter l'ancien bâtiment en espace bibliothèque, en salle artistique et en espace accueil périscolaire pour les petits.

■ Corps de garde

Les travaux de consolidation auront lieu début février.

■ Poste de Sainte-Marine



L'agencement du bureau de poste de Sainte-Marine aura lieu en février. La réfection des peintures, du revêtement du sol et de l'éclairage est prévue et une nouvelle banque d'accueil sera installée.

■ Abri du Marin

En janvier, l'Abri du Marin bénéficiera d'un réaménagement de l'espace de travail et de la réfection des peintures.

■ Zone humide de Ty Scoul

Un aménagement de la zone humide sera créé aux beaux jours. Un cheminement en platelage permettra de rejoindre le lotissement situé à proximité.

EN BREF...

■ Compteurs Linky

En cours de déploiement

Depuis décembre 2015, Enedis, entreprise de service gestionnaire du réseau de distribution d'électricité, remplace sur tout le territoire les compteurs d'électricité par des appareils nouvelle génération : les compteurs "Linky". À Combrit Sainte-Marine, le déploiement des compteurs a démarré en décembre 2018.

Renseignements au numéro vert Linky : 0 800 054 659

■ Documents d'urbanisme en ligne

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier la conformité des travaux par rapport aux règles d'urbanisme. Selon l'importance des travaux, il faut déposer un permis (permis de construire, permis d'aménager) ou une déclaration préalable. Avant de démarrer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme. Les différents documents Cerfa sont à récupérer en mairie au service urbanisme ou sur le site internet : <http://combrit-saintemarine.bzh/vivre-ici/urbanisme-et-travaux/autorisation-urbanisme/>

CCAS

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE



/// En haut,
de gauche à droite :
Catherine Montreuil,
adjointe au maire chargée
des affaires sociales et du
logement ;
Jean-Luc Quilfen, agent
communal ; **Daniel Bidon**,
bénévole.

En bas, de gauche à droite :
Françoise Tanneau,
Marie-Antoinette Le Mut,
Viviane Lovisa, bénévoles,
et **Maryannick Picard**,
conseillère municipale.

Absents sur la photo :
Jacques Beauvils, maire ;
Stéphanie Colin,
Sabine Daniel
et **Catherine Mélange**,
conseillères municipales ;
Sabine Auger, bénévole.

Onze personnes composent le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Combrit Sainte-Marine. Conseillers municipaux et membres bénévoles mettent en œuvre la politique sociale de la commune.

LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ÉLECTIONS

À chaque élection municipale, le conseil d'administration du CCAS est renouvelé. Il est composé d'élus et de bénévoles issus du milieu associatif de la commune. Le CCAS lance un appel auprès des associations à vocation sociale de la commune. Le maire, président de la commission, désigne les membres parmi les candidatures reçues. Le mandat est de six ans. Actuellement, six conseillers et quatre bénévoles représentant des associations composent le conseil d'administration du CCAS de Combrit Sainte-Marine. Engagés dans leurs missions, ils "rendent un service auprès des gens en difficulté", explique Daniel Bidon, bénévole. Et Viviane Lovisa, autre bénévole, d'ajouter : "On est à l'écoute de la population".

DES BÉNÉVOLES ENGAGÉS

Au cours de l'année, les bénévoles et les conseillers du CCAS participent à différents événements : le repas des aînés, la collecte alimentaire, la Semaine Bleue...

Chaque mercredi après-midi, les bénévoles du CCAS gèrent les permanences de l'épicerie sociale, située allée du Stang. Deux fois par mois, l'agent communal et un bénévole s'approvisionnent auprès de la Banque Alimentaire de Quimper afin de renouveler le stock de l'épicerie. "Pour la plupart, on est à la retraite, ce n'est pas une contrainte", confie Françoise Tanneau, bénévole.

"C'est un engagement, on le fait avec plaisir", conclut Marie-Antoinette Le Mut, engagée auprès du CCAS depuis plus de 30 ans.

Cinq à six fois par an, le conseil d'administration se réunit en mairie et étudie les dossiers inhérents à ce service.

Le CCAS peut octroyer différentes aides (voir la liste page suivante).

Le conseil d'administration du CCAS sera renouvelé en 2020, suite aux prochaines élections municipales.



/// Les permanences de l'épicerie sociale ont lieu chaque mercredi après-midi. Ici, Sabine Daniel et Viviane Lovisa, bénévoles.

LES DISPOSITIFS D'AIDES SOCIALES

AIDE ALIMENTAIRE

Avant de pouvoir bénéficier des services de l'épicerie sociale, il est obligatoire de constituer un dossier de demande d'aide auprès du CCAS. Les distributions ont lieu les mercredis de 14h30 à 16h30.

AIDE SOCIALE LÉGALE

Le CCAS accompagne les familles pour le compte du Département du Finistère dans leur dossier d'aide sociale légale. L'aide sociale aux personnes âgées concerne toute personne âgée d'au moins 65 ans (ou 60 ans si pension de retraite) qui ne peut assurer le financement de ses besoins pour son maintien à domicile ou pour son placement en établissement d'hébergement. L'aide sociale aux personnes handicapées concerne, elle, les personnes de 20 à 60 ans ayant une reconnaissance d'adulte handicapé. Il s'agit d'une aide favorisant le maintien à domicile ou d'une aide à l'hébergement.

AIDE AU PAIEMENT DE FACTURES

Il s'agit d'une aide financière au paiement des impayés (eau, électricité, frais de scolarité, etc.) pour les administrés. Pour constituer le dossier de demande d'aide, il existe deux options : prendre rendez-vous avec l'agent chargé des affaires sociales ou avec l'assistant social du CDAS de Pont-l'Abbé qui transmettra la demande au CCAS de Combrit. Dans tous les cas, l'aide n'est pas automatique. Après acceptation du dossier par le conseil d'administration du CCAS, le montant attribué, partiel ou total, est versé directement au débiteur.

AIDE AU LOGEMENT SOCIAL

Combrit Sainte-Marine dispose de logements à vocation sociale, du T1 bis au T5, propriété de l'OPAC et des HLM Les Foyers. Ils sont situés dans différents secteurs de la commune. Pour pouvoir bénéficier d'un logement social, il faut louer le logement en tant que résidence principale, ne pas dépasser un niveau de ressources défini, être de nationalité française ou titulaire d'un titre de séjour en cours de validité.

> **Plus de renseignements auprès du CCAS :**
02 98 56 74 19
ccas@combrit-saintemarine.fr
www.combrit-saintemarine.bzh
rubrique "Aides sociales et logements sociaux"

EN BREF...

■ Collecte alimentaire

1,14 tonne de denrées collectées
Produits d'entretien, d'hygiène et alimentaires... La générosité des Combroitais et des habitants des communes environnantes a été une nouvelle fois démontrée le 30 novembre dernier. Plus de 1,14 tonne de denrées ont été collectées par les bénévoles et élus de la commune et de l'Île-Tudy. Les produits sont entreposés à l'épicerie communale.

■ Mutuelle communale

Des permanences en mairie

Lancé par le CCAS, le projet de mutuelle communale est un dispositif qui s'adresse à tous : jeunes, salariés, étudiants, retraités, chômeurs, personnes âgées, sans questionnaire médical, de limite d'âge ou de condition de ressources. La municipalité a choisi l'association *Armoric Santé Prévoyance* pour la mise en place du projet, celle-ci négocie les tarifs avec les mutuelles. Une fois par mois, Alain Thomassin de l'association *Armoric Santé Prévoyance* tient des permanences en mairie pour rencontrer la population. Les prochaines permanences auront lieu les jeudi 10 janvier et 14 février, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h, en mairie.

Renseignements et inscriptions obligatoires au 06 03 08 99 98. contact@mutuellecommunale.org

■ Club de l'Amitié

Reprise des activités par le CCAS

Suite à la dissolution du *Club de l'Amitié* en décembre 2017, Jacques Beaufile, maire, et Catherine Montreuil, adjointe au maire, ont proposé la reprise des activités par le CCAS. Le premier rendez-vous aura lieu jeudi 31 janvier à 14 h à l'espace sportif de Croas-Ver pour un goûter "galette des rois".

Sur inscription. Une contribution de 3 € est demandée à chaque participant.

EHPAD DE KERBORC'HIS

LA DOYENNE DE LA COMMUNE A FÊTÉ SES 100 ANS



Marthe Dusserre-Ternon épouse Perdereau est née le 23 novembre 1918 à La Tronche (Isère). Elle a vécu de longues années entre Paris et Enghien-les-Bains. En 2014, elle a suivi sa fille, Maryse, et son gendre, Jean-François Jacquemart, en Bretagne. Sa sœur jumelle est décédée, à l'âge de 98 ans. Le 23 novembre 2018, l'Ehpad de Kerborc'his et la municipalité ont souhaité un joyeux anniversaire à Marthe Perdereau. Pour l'occasion, elle était entourée de sa fille, Maryse, et de son gendre, Jean-François Jacquemart.

SEMAINE BLEUE

JEUX BRETONS ET GOÛTER À CROAS-VER



Du 8 au 12 octobre a eu lieu la Semaine Bleue, la semaine nationale des personnes âgées et retraitées, un événement organisé conjointement par le CCAS de Combrit et celui de Pont-l'Abbé. Le 10 octobre, une soixantaine de personnes ont répondu présentes pour se réunir autour de jeux bretons, mis en place à l'espace sportif de Croas-Ver. Des jeunes du Conseil Municipal des Jeunes et une douzaine d'enfants de l'ALSH les ont accompagnées. Un goûter chaleureux a conclu cet après-midi convivial.

MARCHÉ DE NOËL

UNE DEUXIÈME ÉDITION BIEN SUIVIE



Les 24 et 25 novembre s'est déroulée la deuxième édition du Marché de Noël de Kerborc'his, à Ti ar Barrez. Les objets vendus ont été fabriqués par les résidents de l'Ehpad avec le soutien des *Amis de Kerborc'his*. Durant ces deux jours, l'affluence a été régulière "avec des pics de fréquentation chaque jour", précise Josette Guiziou, présidente de l'association. Le prochain Marché de Noël devrait avoir lieu en novembre 2020.



AÎNÉS

168 CONVIVES AU REPAS

Dimanche 4 novembre, le CCAS de Combrit Sainte-Marine a reçu les aînés de plus de 73 ans de la commune pour un repas. 168 personnes ont déjeuné ensemble, à l'espace sportif de Croas-Ver. Le repas était animé par Kan Atao, groupe de chants de marins. Les aînés qui n'ont pu se rendre au repas ont reçu un colis le 21 décembre.



/// Du 25 au 30 octobre, les 45 ans du jumelage ont été célébrés à Grafenhausen. De gauche à droite : Guido Strittmatter, interprète, Annie Le Floc'h, secrétaire du Comité de jumelage, Christian Behringer, maire de Grafenhausen, Henri Stéphan, premier adjoint au maire de Combrit, Lilliane Tanguy, conseillère municipale de Combrit et députée de la circonscription, Jean-Michel Pavec, président du Comité de jumelage, Pierre Castric, trésorier et Marie-Anne Damis, trésorière adjointe du Comité de jumelage.

COMITÉ DE JUMELAGE LES 45 ANS FÊTÉS EN JUIN À COMBRIT

L'acte de jumelage liant Combrit et Grafenhausen a été signé en Allemagne en 1973 et en France en 1974. Cet automne, les 45 ans ont été fêtés en Allemagne. L'anniversaire sera également célébré à Combrit en juin. En attendant de souffler les bougies, retour sur la création du jumelage.

Le 22 janvier 1963, le Général de Gaulle et le chancelier Konrad Adenauer signent un traité de coopération destiné à sceller la réconciliation entre la France et la République Fédérale d'Allemagne (RFA). Un relais est créé à Bonn, coordonnant les communes intéressées par le jumelage. Le directeur du relais, Friedrich Zachaeus, passe régulièrement ses vacances à Sainte-Marine. Il entretient des relations amicales avec Henri Péron, maire de Combrit à l'époque. L'idée du jumelage commence à germer.

UNE SIGNATURE EN DEUX TEMPS

En 1970, le premier contact a lieu à Grafenhausen. Sa démographie est similaire à celle de Combrit. Toutefois, la géographie et l'urbanisme sont différents. Après plusieurs échanges, l'acte de jumelage est signé le 27 octobre 1973 entre Henri Péron et Werner Pepper, maire de Grafenhausen. La version combritoise sera signée le 24 mai 1974.

Très vite après la signature de l'acte, des échanges scolaires, sportifs, culturels, professionnels sont souhaités.

Mais les 1 200 km et la barrière de la langue freinent les ambitions. Aussi est née l'idée de la création d'un *Comité de jumelage*. L'association a pour but d'animer, de fortifier et de soutenir, en partenariat avec les conseils municipaux, les échanges entre les deux communes.

Cet automne, les 45 ans du jumelage ont été fêtés à Grafenhausen, sous la neige. Pour l'occasion, des membres du Comité de jumelage, des élus Combritois et des membres du Bagad et Cercle celtique de Combrit, ont fait le déplacement en Allemagne.

Rendez-vous du 20 au 25 juin 2019 pour souffler les bougies à Combrit.

> Renseignements par mail : jumelage.combrit.grafenhausen@orange.fr

Grafenhausen



La commune de Grafenhausen est située sur un plateau, au sud de la Forêt-Noire, en Allemagne, entre 800 et 1 100 mètres d'altitude. Sa superficie est boisée à 62 % environ. 2 400 hectares de forêt appartiennent à la commune, soit la superficie totale de Combrit Sainte-Marine. Pour les amateurs de sports de glisse, Grafenhausen a une petite station de ski. Grafenhausen est administrée par Christian Behringer. Au dernier recensement, en 2015, sa population était de 2 246 habitants.

TAMM KREIZ À L'ÉCOLE DE LA VOCATION

Depuis 2014, Salomé Dizay anime des cours de danse à Combrit. Par l'enseignement de pas et de gestes, elle transmet les valeurs de l'association intercommunale Tamm Kreiz.

Depuis plus de 32 ans, l'association intercommunale *Tamm Kreiz* dispense des ateliers de danse, pour enfants et adultes, à travers la Cornouaille. "Nous proposons des cours de danse jazz, contemporain et classique. De 4 à 7 ans, il y a ce que l'on appelle le tronc commun, des ateliers d'éveil à la danse et d'initiation", explique Jennifer Garo, chargée de coordination de l'association. "Avant 8 ans, le corps n'est pas prêt à apprendre des techniques", insiste Salomé Dizay. Depuis 2014, la professeur anime les cours de danse à Combrit. "Cette année, j'ai une centaine d'élèves répartis sur les différents créneaux". Ce soir-là, elles sont une dizaine de jeunes filles à s'échauffer face au miroir de la salle d'activités 2 de Croas-Ver. Âgées entre 10 et 12 ans, elles suivent le cours de modern jazz niveau 2.

APPRENTISSAGE DE TECHNIQUES

"On lève le bassin !", lance Salomé à ses élèves concentrées. Petit à petit, les gestes s'affinent, le rythme est là. Bientôt, les jeunes danseuses seront prêtes à présenter leurs prouesses à leurs proches. "À chaque période scolaire, on travaille sur une nouvelle chorégraphie. Après avoir vu "la tour" en début d'année, on travaille en ce moment sur les "ondulations".

REFLETS DE SAINTE-MARINE

CRÉATION D'UNE SECTION PEINTURE SUR SOIE

Depuis la rentrée, l'association *Les Reflets de Sainte-Marine* propose une nouvelle activité à ses adhérents : la peinture sur soie. "On peint sur des tableaux, des foulards, des abat-jours, des cartes de vœux, c'est très varié", précise Elizabeth Menez, animatrice de l'atelier.



/// Salomé Dizay, professeur de danse, anime tous les cours de danse de l'association *Tamm Kreiz* se déroulant à Combrit.

Les professeurs incitent les danseuses à tenter leur chance lors de concours régionaux et nationaux. En mars 2017, Julie Daniel et Camille Cieslak ont ainsi remporté la médaille d'or du championnat de France de danse jazz en duo et reçu la médaille de la commune. En juillet dernier, les danseuses de la *Compagnie Koroll*, antenne de l'association *Tamm Kreiz*, sont revenues avec la médaille de bronze lors des 19^{èmes} Rencontres chorégraphiques nationales.

En fin d'année, lors de la soirée de Noël, les élèves ont présenté leurs créations à leurs familles, un spectacle où elles ont choisi seules, les pas et la musique. "C'est important pour elles de faire cette démarche", note Salomé. Puis, avant l'été aura lieu le grand événement de l'année de *Tamm Kreiz* : le Gala. "Cette fois-ci, ce sont les professeurs qui créent le spectacle, de A à Z". Les danseuses de Combrit seront sur la scène du CAC, à Concarneau, le 15 juin.

> Renseignements au 02 98 82 62 55
association.tammkreiz@gmail.com
www.association-tammkreiz.com

"Tout le monde peut faire de la peinture sur soie, c'est une activité accessible à tous". En parallèle, l'association poursuit ses ateliers de peinture d'aquarelle et d'acrylique. "Nous exposons nos créations durant la période de Noël au Fort, et en mai, nous retournerons à Kelkheim, ville allemande, où nous sommes associés avec un collectif d'artistes", annonce Michel Diquélou, président de l'association.

> Elizabeth Menez au 06 31 21 88 42
Michel Diquélou au 06 76 77 57 97

/// Autour d'Elizabeth Menez (foulard bleu), les membres des Reflets de Sainte-Marine.

EN BREF...

■ Forum des associations

Toujours un succès

C'est le rendez-vous qui marque le coup d'envoi de la rentrée. Le Forum des associations a eu lieu samedi 1^{er} septembre à l'espace sportif de Croas-Ver. Vingt-huit associations et de nombreux Combritois avaient répondu à l'appel. Il est toujours possible de se renseigner sur l'activité d'une association grâce au site internet de la commune :

<http://combrit-saintemarine.bzh/se-divertir/loisirs/associations/>

■ Cercle celtique de Combrit

Une montée exceptionnelle

En octobre dernier, lors du championnat de Bretagne de la confédération War'I Leur, le cercle celtique de Combrit est monté en catégorie 2+ et a reçu le prix *Coup de cœur culturel* pour la suite "Si Sainte-Marine m'était conté", un spectacle de déambulation sur le port de Sainte-Marine. Une sacrée reconnaissance pour le groupe qui était, il y a encore trois ans, en catégorie 3+.

bagadcerclcombrit@gmail.com

■ Demande de subventions

Dossiers à renvoyer avant le 26 janvier 2019

Les associations peuvent bénéficier de subventions de la part de la commune. Le formulaire de demande est à télécharger sur le site de la commune et à renvoyer avant le 26 janvier 2019.

[www.combrit-saintemarine.bzh/rubrique "Associations"](http://www.combrit-saintemarine.bzh/rubrique%20Associations).

ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS L'ASL A LE VENT EN POUPE



/// Les cours de sports et loisirs de l'ASL attirent de plus en plus d'adeptes. Ici, lors d'une séance de renforcement musculaire et stretching.

En 1991, l'Association Sports et Loisirs de Combrit Sainte-Marine (ASL) succède à l'Amicale laïque de Combrit Sainte-Marine. Cette année, 215 personnes adhèrent aux nombreux projets de l'association. Footing, marche, gymnastique... les séances font le plein !

Ce mercredi-là, elles sont une vingtaine de personnes à installer leurs tapis de sol et ballons dans la salle d'activité 2 de Croas-Ver. Hommes et femmes, tous sont prêts pour le cours de gym d'entretien animé par leur professeur, Martine Raoult. Ils font partie des 215 adhérents de l'Association Sports et Loisirs (ASL). Un effectif qui ne cesse d'augmenter "depuis l'ouverture en 2013 de l'espace sportif", constate Brigitte Le Goff, présidente de l'ASL. "Ce lieu a amené des personnes plus jeunes, des quadras, des trentenaires". De nouvelles activités ont alors été ajoutées au planning : marche rapide, marche nordique, footing, couture, stretching, gymnastique, sophrologie et Pilates. Au total, l'ASL propose, chaque semaine, neuf activités, dont trois animées par des professeurs diplômés.

PARTAGE D'EXPÉRIENCES

Certains adhérents sont conquis par les cours de l'association. Jean-Alain et Cathy participent ainsi à toutes les activités. "Les cours sont différents et complémentaires, c'est très intéressant", disent ces jeunes retraités. "Et l'ambiance est super sympa !"



/// Machines à coudre, bobines de fils et aiguilles... Tout est prêt pour l'atelier de couture du lundi après-midi. Les séances se déroulent à la salle de Pen Morvan.

D'autres ne suivent qu'une seule activité comme Aurélie, Alisson et Virginie. Depuis septembre, le trio de copines découvre les rouages de la couture. "On avait envie de faire une activité ensemble et d'apprendre", confient-elles. "Les animatrices nous aident bien à avancer sur nos projets, il y a un partage d'expérience". Epaulées bénévolement par Annick Richard, Jacqueline Saulnier et Marie-Claire Manguen, elles créent des "petites bricoles, des cotons démaquillants, des sweats pour les enfants". Plus loin, Monique découpe le tissu de son futur pantalon. "Quand je suis arrivée ici, je ne savais rien faire". Sept ans plus tard, elle porte ses propres vêtements. "J'ai tout de suite adhéré ! On a de supers profs, très compétents".

Les activités en intérieur sont au complet. Les inscriptions sont encore possibles pour les activités en extérieur (marches et footing). Pour la saison 2019/2020, les inscriptions seront ouvertes le 1^{er} août. Les activités sont réservées aux adultes.

> secretariat.asl@orange.fr
06 82 17 80 60
www.sportsetloisirscombrit.fr

EN BREF...

■ National Pétanque

Le joueur du siècle à Combrit



Du 17 au 19 août, 10 000 personnes ont assisté à la 13^{ème} édition du National Pétanque, à Croas-Ver. L'association La Pétanque Combritoise était aux manettes de l'organisation de cet événement. 2 500 joueuses et joueurs se sont affrontés durant trois jours. Parmi eux, Christian Fazzino, ici sur la photo, surnommé le "joueur du siècle" en rapport avec son palmarès impressionnant. "Des champions de France et d'Europe étaient également présents", rappelle Alexis Flochlay, président de l'association. Le prochain National Pétanque aura lieu en août 2020. D'ici là, l'association organise un tournoi départemental, en avril, à Combrit.

> Alexis Flochlay : 06 13 93 06 76

Demande
d'organisation
d'événements
et de matériel

■ Pour pouvoir organiser un événement sur la commune et/ou emprunter du matériel auprès des services techniques, il est obligatoire de faire une demande. Le dossier est à télécharger sur le site internet de la commune, rubrique "Espace sportif". La demande ne vaut pas accord.

www.combrit-saintemarine.bzh

“

ABRI DU MARIN INVITATION À DÉCOUVRIR LES PÔLES

La nouvelle exposition de l'Abri du Marin invite à partir à la découverte des Pôles, sur les traces d'aventuriers héroïques, des peuples du Grand Nord et des enjeux auxquels ils sont confrontés. L'exposition est en place jusqu'en novembre 2019.

“**A**u début du XIX^{ème} siècle, des hommes partaient vers ces terres inexploitées pour la science et l'humanité”, raconte Nolwenn Acquitter, animatrice culturelle à l'Abri du Marin. “Avec Brigitte Le Gall-Le Berre, adjointe au maire chargée de la culture, nous avons choisi ce thème pour élargir notre sujet d'exposition, toujours lié à la mer. Il s'agit d'un thème très actuel !”.

Sir Wally Herbert, Roald Amundsen, Robert F. Scott, Jean-Baptiste Charcot, Paul-Émile Victor font partie de ces explorateurs à avoir affronté les Pôles Nord ou Sud. Au-delà de leurs peurs, de l'inconnu, ils ont atteint ces “Terra Incognita”. L'aspect scientifique était le véritable enjeu. “Des recherches géologiques étaient effectuées sur place pour comprendre le fonctionnement de ces terres”. Une aventure non sans risque : “Certains ne sont jamais revenus de leurs expéditions”. Leurs navires, véritables outils d'expéditions, sont également présentés durant l'exposition.

/// Des objets prêtés par l'Institut Polaire Paul-Émile Victor de Brest sont exposés. Ici, un casque de scaphandrier et des gants d'exploration.



/// Tobias Friedrich et Sven Gust, photographes et plongeurs, ont pris des clichés dans les profondeurs du Fjord Tasiilaq, au sud du Groenland. Ils se sont photographiés à côté d'iceberg rendant ainsi impressionnant la grandeur de ces géants de glaces.

Aujourd'hui, d'autres aventuriers partent effectuer des missions aux Pôles Nord et Sud. Parmi eux, l'expédition Under The Pole, basée à Concarneau explore le monde sous-marin depuis 2010. Au bord de la goélette Tara, d'autres explorateurs parcourent les océans depuis 2004. “Reconnue d'utilité publique, la fondation Tara Expédition met son expertise de haut niveau au service de la sensibilisation, de l'éducation et de la mobilisation des jeunes générations”.

Aventurier hors-pair, dont le parcours est présenté à l'Abri du Marin, Jean-Louis Etienne a un nouveau projet. Le navire vertical “Polar Pod” devrait partir d'ici 2020. Il dérivera autour de l'Antarctique dans le courant circumpolaire au niveau des Cinquantièmes Hurlants. “Ses 75 mètres de tirant d'eau lui apporteront la stabilité nécessaire pour étudier ce courant d'une importance majeure dans la circulation océanique mondiale et la régulation du climat”, indique Nolwenn Acquitter.



DES TERRITOIRES FRAGILISÉS

Aventuriers d'hier et d'aujourd'hui, l'exposition “À la découverte des Pôles” met également l'accent sur les changements climatiques, bouleversant d'ores et déjà la situation environnementale, politique, sociale et culturelle des Pôles.

Le Pôle Nord est ainsi confronté à des revendications territoriales émises par la Russie, les pays scandinaves, le Canada, le Danemark et les États-Unis. Le Pôle Nord possède des ressources énergétiques comme le pétrole ou le gaz, sources de tensions géopolitiques.

Pour réaliser cette exposition, l'Abri du Marin a collaboré avec l'Institut Polaire Paul-Émile Victor de Brest. Plusieurs objets ayant servi dans la base française Dumont d'Urville, située en Terre Adélie, en Antarctique, sont présentés.

**> Abri du Marin de Sainte-Marine,
quai Jacques de Thézac.
02 98 51 94 40**

“ ABRI DU MARIN

10^{ème} ANNIVERSAIRE



Le 6 novembre 2008, après des mois de restauration, l'Abri du Marin ouvrait ses portes en tant que musée communal. Dix ans plus tard, l'Abri du Marin figure parmi les lieux incontournables à visiter à Combrit Sainte-Marine. Ses expositions et animations attirent un public nombreux et fidèle.

Le 22 septembre, les 10 ans ont été fêtés. Camille Fermenti et Vivien Hautenauve, deux comédiens professionnels, ont fait revivre l'histoire du lieu. Pour l'occasion, étaient présents, Odette Cécile, dernière gardienne de l'Abri, et de nombreux élus, dont la députée Liliane Tanguy.

LUCIEN SIMON

LEGS D'UNE AFFICHE
À L'ABRI DU MARIN



Le 19 juin dernier, Philippe Boyer, arrière-petit-fils de Lucien Simon, et son épouse Catherine, ont légué une affiche de l'artiste peintre à l'Abri du Marin. Cette affiche daterait des années 1920. Très rare, la famille de Lucien Simon en a pris connaissance seulement il y a quelques années. La municipalité a remercié Philippe et Catherine Boyer pour ce don. L'affiche est à découvrir dans la pièce principale de l'Abri, aux heures d'ouverture du musée.

MEIN HA DOUR

HOMMAGE AUX SOLDATS
DE LA GRANDE GUERRE



À l'occasion du centenaire de l'Armistice de 1918, l'atelier "Histoire et généalogie" de l'association *Mein ha Dour* a présenté en novembre l'exposition "Un monument, une histoire, des hommes" à Ti ar Barrez. Parmi les 400 visiteurs, les élèves de CM des trois écoles s'y sont rendus (*ci-dessus, ceux de Notre-Dame de la Clarté*).

137 noms de soldats Combritois sont inscrits sur le Monument aux morts. "Nous présentons les parcours de ces soldats, de leur départ à leur fin tragique", explique Gérard Gallic, membre de l'association. Par ces données, on constate que toute la commune a été impactée par la Grande Guerre. L'association a également édité un livre "Un monument, une histoire, des hommes" qui raconte la vie de ces hommes sacrifiés.

> mein.ha.dour@gmail.com

ASSOCIATION VOILE AU TRAVAIL

EXPOSITION SUR LA
PÊCHE RESPONSABLE

En octobre, la Coop a accueilli l'exposition "Pêcheurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain... Retour vers le futur" présentée par l'association *Voile au Travail*. Durant trois jours, de nombreux visiteurs ont pu découvrir autrement le monde de la pêche, à travers des témoignages de marins-pêcheurs actifs et à la retraite et du projet de construction d'un catamaran à voile promouvant une pêche responsable.

> <http://www.voileautravail.org/vat.listao@gmail.com>



SPOK FESTIVAL

215 SPECTATEURS EN
"DÉSÉQUILIBRE PASSAGER"

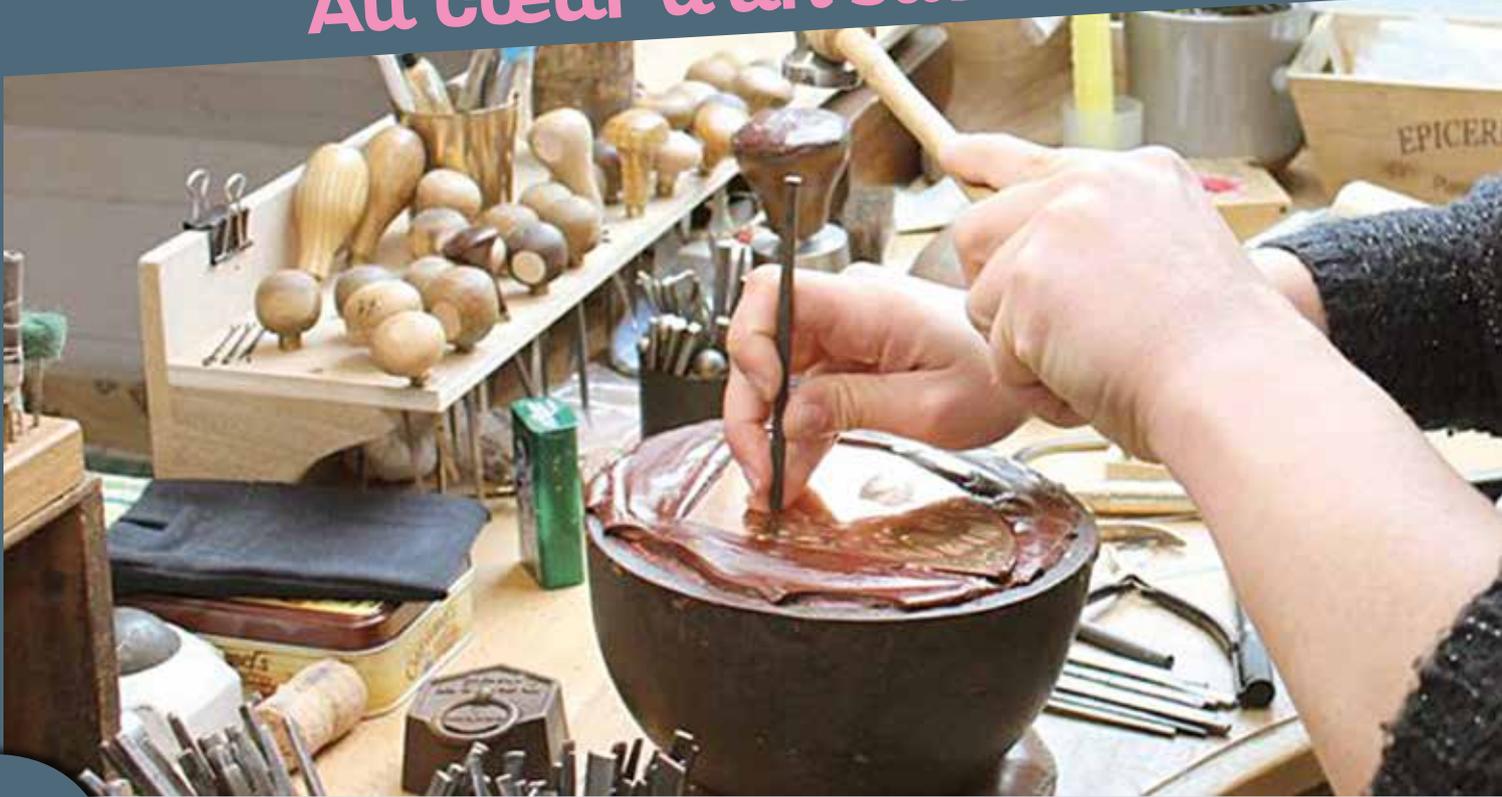


Vendredi 26 octobre, Spok festival (festival de cirque en ouest-cornouaille) a fait escale, pour la première fois, à Combrit. 215 personnes ont assisté au spectacle "Déséquilibre passager" de la Cie Emergente. Parmi les spectateurs, de nombreux enfants des centres de loisirs de Penmarc'h, Pont-l'Abbé, Plonéour-Lanvern et Combrit, des familles et des résidents de l'Ehpad de Kerborc'his. Ils ont découvert Mr Cousins, un artiste élégant, talentueux jongleur, et son double Lolo, un être dégingandé, maladroit et malchanceux.

MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE UN PUBLIC INTÉRESSÉ



Dans le cadre du Mois du Film Documentaire, une quarantaine de personnes a assisté à la projection de "Exils adolescents" le 25 novembre dernier, à l'espace sportif de Croas-Ver. Après un long périple de Guinée en France, Yakouba, 16 ans, débarque seul à Lyon. Il rejoint un collectif de mineurs étrangers. Il y rencontre Banthieni, un jeune malien, et Fanny, une jeune camerounaise. Ce film suit le parcours de ces trois jeunes dans ce difficile passage à l'âge adulte, au moment où grandir revient à devenir hors-la-loi. Le réalisateur, Antoine Dubos, était présent pour répondre aux questions des spectateurs, ainsi que Erwan Moalic, président de l'association *Daoulagad Breizh*, partenaire de la médiathèque.



Sculpteur, sellier, photographe, céramiste... Les professionnels des métiers d'art travaillent, transforment, subliment la matière pour produire des objets uniques présentant un caractère artistique. Des professionnels, héritiers de savoir-faire complexes, passionnés, qui participent à la construction de l'identité culturelle, patrimoniale et économique du territoire.

“On est parfois considéré comme des saltimbanques”, confie amèrement Patricia Quéran, bijoutière-céramiste à Combrit depuis plus d'une vingtaine d'années. Les métiers d'art sont parfois peu considérés, voire mal considérés. Pourtant, en juin 2014, l'État a reconnu les métiers d'art comme un secteur économique à part entière à travers la loi ACTE (Artisanat, Commerce et TPE). Une nouvelle liste des métiers d'art a alors été établie par le gouvernement, ayant sollicité différentes instances professionnelles. Selon la loi ACTE, les professionnels des métiers d'art sont ainsi des personnes qui exercent à titre principal, ou secondaire une activité

indépendante de production, de création, de transformation ou de reconstitution, de réparation et de restauration du patrimoine, caractérisée par la maîtrise de gestes et de techniques en vue du travail de la matière et nécessitant un apport artistique.

Suite à cette définition, une liste des métiers d'art a été dressée : elle compte 198 métiers et 83 spécialités, répartis en seize domaines, soit 281 activités.

Selon l'Institut National des Métiers d'Art, les métiers sont regroupés par domaine dans une logique de filière économique afin de les relier à leurs univers de marchés.

Surtout des femmes

Pour la Direction Générale des Entreprises, il y aurait 38 000 entreprises d'art en France, générant un chiffre d'affaires de 8 milliards d'euros. La grande majorité des professionnels sont des femmes, diplômées et travaillant seules.

Construction d'une identité professionnelle, reconnaissance et valorisation du métier, adaptation à un secteur économique sont les enjeux des métiers d'art.

Rencontre avec cinq professionnels de la commune sur la vingtaine exerçant à Combrit Sainte-Marine.



Patricia Quéran

“J’ai toujours voulu travailler la terre”

Chaque été, Patricia Quéran ouvre sa galerie éponyme sur le port de Sainte-Marine. Depuis 2009, la bijoutière-céramiste y accueille des amis et professionnels des métiers d'art. *“Ce sont 10 000 personnes qui passent à la galerie, dont de nombreux fidèles”*. Ses créations y sont également exposées et vendues.

Âgée de 53 ans, Patricia s'est lancée dans le travail de la terre à 30 ans : *“J’ai toujours voulu faire ça”*.

Autodidacte, elle a suivi dans un premier temps des cours de modelage dans une association à Fouesnant, puis a vite commencé à créer et à vendre ses productions. *“Pendant une dizaine d'années, j'ai travaillé avec des bijouteries professionnelles qui achetaient mes bijoux*

pour les revendre dans leurs boutiques, des bijouteries plutôt haut de gamme en France et à l'étranger”. Ces bijoux sont des pièces uniques faites en terre puis plongées dans un bain d'émail. *“La technique d'émaux métalliques apporte un effet précieux à la pièce”*, précise-t-elle. Et d'ajouter : *“Je suis la seule en France à travailler de cette façon”*. Une spécificité qui lui permet d'avoir une certaine notoriété et reconnaissance dans son domaine.

Depuis le lancement de son activité, l'ancienne commerciale participe à des salons professionnels *“par stratégie. L'évolution était là. Pour moi, il fallait démarrer comme ça, élargir mon rayon”*.



Ces salons, très sélectifs, sont de véritables vitrines pour la bijoutière. Ils ont lieu à Paris, Nîmes, Montpellier ou bien à Bordeaux. *“J’y rencontre des collègues mais surtout des clients. Cela me permet de me faire connaître, de vendre et d'avoir des commandes”*. Tous les six mois, la créatrice renouvelle sa collection. *“Cela demande d'être très connecté avec le monde actuel”*. Membre du syndicat professionnel des Ateliers d'art de France, Patricia Quéran milite pour que les métiers d'art soient plus reconnus. Et assure qu'elle n'est pas prête de s'arrêter de travailler : *“J'ai encore plein de projets en tête, je suis encore là pour plusieurs années”*.

<http://www.patriciaqueran.fr>
06 37 11 76 78
p.queran@orange.fr

Cédric Péchié

“Je me donne quelques années pour que ça marche”



Tous les jours, Cédric Péchié, 27 ans, arpente les chemins de la commune à la recherche du bon angle et de la bonne lumière. Photographe professionnel, il a emménagé à Combrit cet été après avoir eu un *“coup de cœur pour la commune”*. Initié à la photographie par sa mère, le francilien d'origine s'inspire de la nature, de l'architecture, des animaux pour réaliser ses photos. Des créations qu'il souhaite exposer ou bien vendre auprès de particuliers et de professionnels, comme des magazines de photos. Pour le moment, ses parents le soutiennent financièrement. *“Je viens de me lancer. Je me donne encore quelques années pour que ça marche”*.

Marie Herrbach

“Transmettre les savoir-faire”



En octobre 2015, Marie Herrbach a installé son atelier de tapisserie-ameublement et arts textiles Histoires de Styles près de la chapelle de la Clarté, un choix d'installation tant personnel que professionnel. C'est durant ses études aux Beaux-Arts de Quimper que l'Alsacienne s'est intéressée au travail du tissu. Elle a alors poursuivi ses études par un CAP de tapissier au lycée des métiers d'art à Auray (Morbihan). *“J'aime le travail bien fait, passer du temps pour que les choses soient belles et bien faites”.*

Agée de 28 ans, elle propose de la tapisserie d'ameublement *“c'est-à-dire de la réfection en tissus de meubles modernes ou anciens, comme des fauteuils, des canapés ou bien des chaises”.* Elle propose aussi des créations de tissus, brodés ou peints. Pour cela, elle présente une collection de tissus, un large choix d'échantillons régulièrement renouvelés. *“Les clients ont la possibilité d'amener leurs propres tissus”*, indique-t-elle.

Un démarrage en douceur pour celui qui a déjà exposé ses œuvres *“Deux, trois fois”* à Paris et participé à des concours de photographies réservés aux professionnels. Cependant, la rencontre avec des confrères est parfois *“compliquée”.*

C'est lors de ses études de graphisme qu'il a pu approfondir ses connaissances en techniques photographiques et d'images. *“Depuis 2012, je prends mes photos avec un appareil numérique que je retravaille par la suite. Je fais mon tirage et mon développement moi-même”.*

Le jeune photographe a également investi dans l'achat d'un studio mobile *“afin de travailler et de me déplacer plus facilement”.* Ses créations

“Je peux me déplacer à domicile pour présenter la collection si besoin”. En quelques mois, Marie s'est constituée sa clientèle grâce au bouche-à-oreille, aux réseaux sociaux et à Internet.

L'installation de son atelier a pu se faire simplement grâce au soutien amical de son ancien maître de stage Patrick Gouriten, artisan tapissier aujourd'hui décédé. *“Le métier d'artisan est basé sur du savoir-faire. C'est important de transmettre les techniques pour pas qu'elles se perdent”.* Aussi, Marie a à cœur de transmettre, d'expliquer, de montrer ses techniques. *“J'accueillerai au printemps ma première stagiaire”.* Par moments, la tapissière envisage d'avoir un atelier plus grand pour le partager avec un autre professionnel. *“Les artisans sont un peu des ours. Mais, parfois, on a envie de papoter...”.*

ATELIER AU 11 BIS RUE DE LA CLARTÉ
06 84 48 12 96

<https://marieherrbach.houzz.fr>

Facebook : Histoires de styles
marieherrbach@gmail.com

sont par la suite publiées sur son site internet et sur les réseaux sociaux. *“J'ai également un book de photos”.* Il assure que les photos prises avec des smartphones *“ne sont pas un mal”.* Et de nuancer : *“Ce sont des instantanés, des post-it. Elles ne resteront pas dans le temps car la qualité n'est pas exceptionnelle. Elles manquent de texture, de matière”.* A contrario des photos “filtrées”, Cédric Péchié estime, lui, que les *“imperfections donnent du charme à la photo”.* Voilà pourquoi il aime se lancer des défis expérimentaux : *“Faire des photographies de nuit complète pour avoir une atmosphère douce”.*

<http://cedricpechie-photographe.fr>

Facebook : Cédric Péchié - Photographe
06 86 82 47 45

Définitions de l'Institut National des Métiers d'Art

■ LE BIJOUTIER

Il réalise des bijoux en métal (précieux ou non), terre, verre, textile, bois... en petite série ou en pièce unique. Il travaille la matière selon des techniques diverses, adaptées au matériau utilisé. Avec la terre cuite, la faïence, le grès ou la porcelaine, le céramiste transforme la pâte molle et crue en objet dur et inaltérable. Il prépare les terres et les travaille par modelage, tournage ou moulage. Il surveille aussi le séchage et réalise la cuisson et les décors, de la patine aux émaux.

■ LE PHOTOGRAPHE TECHNICIEN

Il réalise la prise de vue, le développement et le tirage argentique ou le tirage numérique pigmentaire. Sa maîtrise des techniques d'impression lui permet de proposer un support adapté qui peut comporter différents aspects de surface ainsi que la finition (contrecollage, vitrification). Il peut intervenir sur des photographies grand format et de très haute définition.

■ LE TAPISSIER D'AMEUBLEMENT ET/OU TAPISSIER DÉCORATEUR

Il façonne des étoffes pour réaliser des décors textiles dans les espaces intérieurs. Il fabrique et pose des tentures, des voilages, des rideaux et des coussins. Il est aussi spécialisé dans la réalisation de garnitures de sièges anciens ou contemporains qu'il recouvre ensuite d'une étoffe.



> Création d'une cellule de structuration collective

En décembre 2017, la Région Bretagne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat se sont rapprochées pour acter une convention et créer une "cellule régionale dédiée à la structuration collective de la filière", partant du constat que le secteur manque de structuration et de visibilité. Plusieurs objectifs seront alors développés à compter de 2019 : renforcer la structuration du secteur en Bretagne et sa capacité d'action collective, améliorer la notoriété des savoir-faire et des professionnels et encourager les coopérations entre professionnels.

> Mise en place d'un "Pass Commerce et Artisanat"

La Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud met en place le dispositif "Pass Commerce et Artisanat" qui vise à soutenir les projets de création, reprise, extension ou modernisation des entreprises artisanales et commerciales du territoire. L'aide maximale est de 7 500 € HT.

RENSEIGNEMENTS AU 02 98 87 22 43
contact@ccpbs.fr
www.ccpbs.fr

Catherine Thurel

"Prendre en photos des endroits que les gens ne voient pas"



Issue d'une famille d'artistes, Catherine Thurel, photographe et sculpteur, est née au Tchad. "Ma mère était une artiste peintre reconnue". Plus jeune, elle a étudié à l'École du Louvre l'histoire de l'art. "J'ai appris auprès de photographes les différentes facettes du métier". Cet été, elle a réalisé son rêve : celui d'ouvrir sa propre galerie à Sainte-Marine, "un véritable écrin".

Aux murs de la galerie, des photos de désert ou de mer sont exposées, prises lors de ses différents voyages. "Je ne pars jamais à l'aventure. Je sais exactement où je vais et pourquoi". Passionnée par les gros plans, la photographe a ce que l'on appelle un œil : "Je prends en photos des endroits que les gens ne voient pas". Adeptes du papier métallisé, "cela apporte de la brillance et de la lumière à la photo", Catherine développe ses photos en trois formats (50/70, 60/90 et 80/120), toutes prises avec un appareil numérique. "Mais je le regrette. C'est un piège de dire que l'argentique est trop cher". Elle explique : "La photo numérique manque de velouté, de rondeur. Elle est trop précise, trop nette".

Ses créations sont par la suite exposées et vendues à des collectionneurs, des entreprises, des particuliers. "Aujourd'hui, je ne vais plus dans les salons professionnels. Être trop vu, cela détruit. Il faut toujours créer de la surprise. Et puis, on est vite copié... Je n'ai pas non plus de site internet", dit-elle en souriant. À 64 ans, la professionnelle privilégie son réseau, le bouche-à-oreille, la galerie pour travailler.

Il y a quelques années, elle a eu "besoin de se confronter à une matière dure". Elle a choisi le béton armé. "J'ai appris à le travailler seule". Elle crée des pièces uniques à partir d'une feuille de gunéra, une plante du Brésil qui pousse aussi en Bretagne. Celles-ci sont également en vente dans sa galerie. Des reproductions de ses photos en cartes postales, en marque-page et en affiche sont proposées, "cela permet à tout le monde de partir avec quelque chose".

ATELIER-GALERIE CATHERINE THUREL,
RUE LUCIEN-SIMON, À SAINTE-MARINE.
ENTRÉE LIBRE
RENSEIGNEMENTS AU 06 66 06 85 79.



Lionel Maton

“Pas de place pour l'industrialisation”

“**T**apisserie traditionnelle, sellerie nautique, réparation de voile, coussinages, conception et réparation de bâches... Je fais un peu de tout !”, énumère Lionel Maton. Sellier-tapissier “depuis un bon moment”, il a installé son entreprise TLG Sellerie à la zone artisanale de Kerbénoën en 2012. Un choix d'implantation qui s'est fait simplement : “Le secteur est pas mal”.

Davantage tourné vers la sellerie nautique par passion du bateau, Lionel se définit comme un “artisan” plutôt que comme un “professionnel” des métiers d'art. “J'aime bien travailler les matières, concevoir, travailler sur des formes complexes”, confie-t-il. “Je ne fais jamais la même chose, il n'y a pas de routine”. Au quotidien, il peut se baser sur sa collection de tissus et piocher “à gauche, à droite des idées” dans son entourage. “Je ne suis pas super créatif, je m'inspire de ce qu'il y a ailleurs pour apporter de la modernité aux pièces”. Sa clientèle provient essentiellement du territoire, de Concarneau à Loctudy, constituée grâce au bouche-à-oreille.

“Je ne vais jamais dans les salons professionnels. Il n'y a rien qui concerne la sellerie”. Le métier de sellier est effectivement peu répandu et donc peu connu. “Parfois, il y a des jeunes qui s'intéressent, qui viennent poser des questions, mais pas souvent”. Pourtant, à 44 ans, Lionel pense que le métier de sellier a encore de l'avenir. “Tant qu'il y aura des bateaux, il y aura toujours quelqu'un pour faire des voiles”. L'industrialisation ne pourra pas, selon lui, investir dans ce domaine où le travail demande de la précision, de la dextérité et de la patience. “Le temps, c'est ce qu'il y a de plus rare. Je ne le compte pas pour travailler”.

TLG SELLERIE,
ZONE ARTISANALE DE KERBÉNOËN
06 98 39 17 17
IL EST RECOMMANDÉ D'APPELER
POUR FIXER UN RENDEZ-VOUS.

Définitions de l'Institut National des Métiers d'Art

■ LE SCULPTEUR

Il travaille tous types de matériaux de toutes dimensions : bois, métal, pierre, plâtre, cire, matériaux composites ou matériaux contemporains et revêtements de la surface tels que polychromie, dorure, patine...

■ LE SELLIER D'AMEUBLEMENT

Il réalise sièges, coussins, revêtements de sols, panneaux muraux ou encore habillages, intérieurs en cuir ou revêtements synthétiques. Il travaille dans les secteurs de l'agencement et de la décoration et peut se spécialiser dans la sellerie nautique, aéronautique ou automobile.



> 13^{èmes} Journées Européennes des Métiers d'Art

La 13^{ème} édition des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) aura lieu du 1^{er} au 7 avril 2019 sur le thème des signatures territoriales.

Pour y participer, les professionnels peuvent faire acte de candidature jusqu'au 31 janvier.

La liste des professionnels participants sera dévoilée au cours du printemps.

www.journeesdesmetiersdart.fr



L'AGENDA...

22

DÉCEMBRE 2018

ANIMATION DE NOËL

SAMEDI 22 DÉCEMBRE

à partir de 17 h / Port de Sainte-Marine

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 94 40

EXPOSITION DE NOËL

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE 2018

> DIMANCHE 6 JANVIER 2019

14 h 30 - 18 h / Fort de Sainte-Marine

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 94 40

JANVIER 2019

VŒUX DU MAIRE

VENDREDI 4 JANVIER

18 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 56 33 14

LOTO

DIMANCHE 6 JANVIER

10 h 30 - 18 h / Espace sportif de Croas-Ver

Organisé par l'École de Foot

ENTRÉE PAYANTE

Contact : Christophe Richoux / 06 67 75 99 25

PERMANENCE

MUTUELLE COMMUNALE

JEUDI 10 JANVIER

8 h 30 à 12 h - 14 h à 16 h / Mairie

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Contact : 06 03 08 99 98

LECTURE PARTAGE

MARDI 15 JANVIER

14 h - 16 h / Médiathèque



ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 90 81

ATELIER D'ÉCRITURE

VENDREDI 25 JANVIER

10 h 30 - 12 h 30 / Médiathèque

TARIF : 10 € - PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE

Contact : 02 98 51 90 81

FÉVRIER 2019

FEST-NOZ

SAMEDI 2 FÉVRIER

À partir de 20 h / Espace sportif de Croas-Ver

Organisé par l'APE de l'école de Sainte-Marine.

ENTRÉE PAYANTE

ape.sainte.marine@gmail.com

LECTURE PARTAGE

MARDI 5 FÉVRIER

14 h - 16 h / Médiathèque

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 90 81

EXPOSITION

SAMEDI 9 FÉVRIER > DIMANCHE 3 MARS

14 h 30 - 18 h 30 / Fort de Sainte-Marine

Présentée par l'association Astérismes

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 94 40

STAGE DE THÉÂTRE

Enfants 6-12 ans

LUNDI 11 > VENDREDI 15 FÉVRIER

10 h - 18 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver

Par la Compagnie Bravo Théâtre.

TARIF : 130 € / LA SEMAINE

Places limitées

Inscription obligatoire : Maï David

mai.david14@yahoo.com / 06 61 14 19 77

PERMANENCE

MUTUELLE COMMUNALE

JEUDI 14 FÉVRIER

8 h 30 à 12 h - 14 h à 16 h / Mairie

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

Contact : 06 03 08 99 98

ATELIER D'ÉCRITURE

VENDREDI 22 FÉVRIER

10 h 30 - 12 h 30 / Médiathèque

TARIF : 10 € - PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE

Contact : 02 98 51 90 81

ATELIER D'ÉCRITURE ITINÉRANT DU SUD-CORNOUAILLE

JEUDI 28 FÉVRIER

14 h - 16 h 30 / Abri du Marin

La thématique de l'année est "Empreintes, tissu du temps".

ENTRÉE LIBRE

Contact : ateliercornouaille@free.fr

MARS 2019

LECTURE PARTAGE

MARDI 5 MARS

14 h - 16 h / Médiathèque

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 90 81

19-MARS 1962

MARDI 19 MARS

18 h / Monument aux morts

Cérémonie organisée par la Fnaca et la municipalité.

Contact : 02 98 51 33 14

EXPOSITION

VENDREDI 22 MARS > JEUDI 4 AVRIL

14 h 30 - 18 h 30 / Fort de Sainte-Marine

Présentée par des étudiants de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris.

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 94 40

UN DIMANCHE AU JARDIN

DIMANCHE 24 MARS

10 h - 18 h / Espace sportif de Croas-Ver

Ateliers, stands, conférences et de nombreuses nouveautés seront au programme de la 4^{ème} édition. Un événement organisé par la municipalité.

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 94 40

AU PRINTEMPS VOYAGE PHOTOGRAPHIQUE EN PAYS BIGOUDEN

Exposition de photos à
l'extérieur provenant du festival
"L'Homme et la Mer".

ATELIER D'ÉCRITURE

VENDREDI 29 MARS

10 h 30 - 12 h 30 / Médiathèque

TARIF : 10 € - PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE

Contact : 02 98 51 90 81

AVRIL 2019

LECTURE PARTAGE

MARDI 2 AVRIL

14 h - 16 h / Médiathèque

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 90 81

ATELIER D'ÉCRITURE ITINÉRANT DU SUD-CORNOUAILLE

JEUDI 4 AVRIL

14 h - 16 h 30 / Médiathèque

La thématique de l'année est "Empreintes, tissu du temps".

ENTRÉE LIBRE

Contact : ateliercornouaille@free.fr

EXPOSITION

DU VENDREDI 5 AU JEUDI 11 AVRIL

14 h 30 - 18 h 30 / Fort de Sainte-Marine

Présentée par Daniel Larvol, peintre plasticien.

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 94 40

EXPOSITION

VENDREDI 12 > JEUDI 18 AVRIL

14 h 30 - 18 h 30 / Fort de Sainte-Marine

Présentée par Claudine Gergondey, peintre.

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 94 40

STAGE DE THÉÂTRE

Enfants 6-12 ans

LUNDI 8 > VENDREDI 12 AVRIL

10 h - 18 h 30 / Espace sportif de Croas-Ver

Par la Compagnie Bravo Théâtre.

TARIF : 130 € / LA SEMAINE

Places limitées

Inscription obligatoire : Maï David

mai.david14@yahoo.com / 06 61 14 19 77

TOURNOI DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE

SAMEDI 13 > DIMANCHE 14 AVRIL

Toute la journée / Terre-plein de Croas-Ver



Organisé par l'Association La Pétanque Combroitaise.

ENTRÉE LIBRE

Contact : Alexis Flochlay / 06 13 93 06 76

EXPOSITION**VENDREDI 19 > JEUDI 25 AVRIL****14 h 30 - 18 h 30 / Fort de Sainte-Marine**

Présentée par Maurice Le Breton et Henri Belbéoc'h, peintres.

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 94 40**ATELIER D'ÉCRITURE****VENDREDI 26 AVRIL****10 h 30 - 12 h 30 / Médiathèque****TARIF : 10 € - PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE****Contact : 02 98 51 90 81****EXPOSITION****VENDREDI 26 AVRIL > 2 MAI****14 h 30 - 18 h 30 / Fort de Sainte-Marine**

Présentée par Naji, peintre.

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 94 40**MAI 2019****LECTURE PARTAGE****MARDI 7 MAI****14 h - 16 h / Médiathèque****ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 90 81****8-MAI 1945****MERCREDI 8 MAI****11 h / Monument aux Morts**

Cérémonie organisée par l'Union Bretonne des Combattants et la municipalité.

ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 56 33 14**ATELIER FUMAGE DES MAQUEREAUX ET DÉMONSTRATION DE FILETAGE DES POISSONS****SAMEDI 11 MAI****Dans la matinée / Salle de Pen Morvan**

Organisé par l'Association des Pêcheurs et Plaisanciers de l'Odet.

ENTRÉE LIBRE / Contact : 06 83 33 04 80**ATELIER D'ÉCRITURE****VENDREDI 24 MAI****10 h 30 - 12 h 30 / Médiathèque****TARIF : 10 € - PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE****Contact : 02 98 51 90 81****3ÈME ÉDITION DE KEROCK'N ROLL****SAMEDI 25 MAI****À partir de 18 h 30 / Parc de Kérobistin**

Au programme : The Celtic Social Club (photo), Elmer Food Beat, Hiks et d'autres artistes. Restauration sur place. Organisé par la Cassociation.

TARIF : 11 €**Contact : Johan Monfort / 06 60 73 35 57****34ÈME ÉDITION****DU MONDIAL PUPILLES****JEUDI 30 MAI > DIMANCHE 2 JUIN****Espace sportif de Croas-Ver****Contact : www.mondialplomelin.net****JUIN 2019****PUCES NAUTIQUES****DIMANCHE 2 JUIN****9 h - 18 h / Port de Sainte-Marine**

Organisées par l'Association des Pêcheurs et Plaisanciers de l'Odet.

ENTRÉE LIBRE**Contact : Daniel Maréchal / 06 83 33 04 80****LECTURE PARTAGE****MARDI 4 JUIN****14 h - 16 h / Médiathèque****ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 51 90 81****10ÈME ÉDITION DES RENDEZ-VOUS ÉQUESTRES DU TREUSTEL****DIMANCHE 9 JUIN****À partir de 14 h / Plage du Treustel**

Organisés par l'Association Chemins à tous crins.

ENTRÉE LIBRE**Contact : Aline Bigot / 06 13 25 34 03****TE AÏTO 2019****SAMEDI 15 > DIMANCHE 16 JUIN****Toute la journée / Parc de Kérobistin**

Sélectif national pour le championnat de France de pirogues et kayaks. Organisé par l'association Team Marara Va'A.

ENTRÉE LIBRE**Contact : team.marara.vaa@gmail.com****45 ANS DU JUMELAGE COMBRIT - GRAFENHAUSEN****JEUDI 20 > MARDI 25 JUIN****Espace sportif de Croas-Ver et à Kérobistin**

Organisés par le Comité de jumelage.

ENTRÉE LIBRE**Contact : Jean-Michel Pavec / 06 84 19 73 47****ATELIER D'ÉCRITURE****VENDREDI 28 JUIN****10 h 30 - 12 h 30 / Médiathèque****TARIF : 10 € - PREMIÈRE SÉANCE GRATUITE****Contact : 02 98 51 90 81****FÊTE DE LA GODILLE****DIMANCHE 30 JUIN****À partir de 15 h / Port de Sainte-Marine**

Organisée par l'APE de l'école de Sainte-Marine.

ape.sainte.marine@gmail.com**JUILLET 2019****4ÈME ÉDITION DES VOILES DE SAINTE-MARINE****VENDREDI 5 JUILLET****Toute la journée / Port de Sainte-Marine**

Régates de caravelles et compétition de golf.

Contact : Michel Biger / 06 80 23 13 66**FEST-NOZ DU BAGAD KOMBRID****SAMEDI 6 JUILLET****À partir de 19 h 30 / Espace Saint-Joseph****ENTRÉE LIBRE / Contact : 02 98 56 33 14****TOUTE L'ANNÉE...****Exposition****"À LA DÉCOUVERTE DES PÔLES"****JUSQU'EN NOVEMBRE 2019****Abri du Marin (Quai Jacques de Thézac)**

- Pendant les vacances scolaires (toutes zones) : du mercredi au dimanche de 14 h à 18 h
- Hors vacances scolaires : du jeudi au dimanche de 14 h à 18 h
- Du 15 juin au 15 septembre : tous les jours sauf le lundi et le mardi matin

Tarifs : 2€, 1€ en réduit, gratuit pour les moins de 12 ans / 02 98 51 94 40

MARCHÉ DE SAINTE-MARINE**TOUS LES MERCREDIS****de 8 h à 13 h / Place de Grafenhausen****bigoudenjoy**
PAYS BIGOUDEN / BRETAGNE**OFFICE DE TOURISME**

Place de Grafenhausen

02 98 56 48 61**RÉOUVERTURE : SAMEDI 6 AVRIL 2019****AVRIL, MAI, JUIN, SEPTEMBRE :**

lundi, mercredi, samedi

10 h - 12 h 30 / 14 h 30 - 17 h

JUILLET ET AOÛT : du lundi au samedi,

10 h - 13 h / 14 h 30 - 18 h 30

JOURS FÉRIES : 10 h - 13 h

LES ÉCOLES

En septembre 2018, 341 élèves ont fait leur rentrée des classes dans les trois écoles de la commune : l'école publique du bourg, l'école de Sainte-Marine et l'école de Notre-Dame de la Clarté.

ÉCOLE NOTRE-DAME DE LA CLARTÉ PRÉPARATION DES JEUX DÉPARTEMENTAUX ET RÉGIONAUX

En septembre, 150 élèves ont fait leur rentrée à l'école Notre-Dame de la Clarté. "Par rapport à l'an dernier, nous avons 11 enfants de plus", indique Laurence Rolland, directrice de l'école. L'équipe pédagogique accompagne les enfants vers de nombreux projets.



■ Les CP - CE1 et CE2 ont été sélectionnés pour participer aux Jeux Départementaux de l'Uguel qui se dérouleront à Sainte-Anne-La-Palud le 29 mai 2019. L'événement permet aux enfants de se rencontrer, de faire du sport, de l'art, de chanter et de danser. "Depuis novembre, les CP échangent avec une classe de Guissény et les CE1-CE2 avec Guimiliau".

■ De leur côté, les CE2-CM1 et CM1-CM2 iront aux Jeux Régionaux de l'Uguel le 18 juin à Bignan, au château de Kerguéhennec. La littérature, l'histoire, l'EPS et les arts plastiques seront abordés avec l'étude de la chanoinerie.

■ Depuis la rentrée, les CE2-CM1 échangent avec une classe de Bignan et les

CM1-CM2 avec une classe d'Inzinzac-Lochrist.

■ En parallèle, les maternelles et primaires travaillent sur le patrimoine local. En octobre, ils ont visité la chapelle de la Clarté. "D'autres lieux seront découverts tout au long de l'année", annonce Laurence Rolland.

■ Des animations, temporaires, rythment l'année scolaire. Parmi elles, fin novembre, les enfants ont suivi une journée "Premiers secours et sécurité".

■ Des ateliers sur le thème de Noël ont été organisés lors de la "Journée sans cartable" du 21 décembre.

La directrice promet que "d'autres projets vont avoir lieu lors des prochains trimestres. On a toujours plein d'idées !".

> 02 98 56 32 34

notredame.delacarte@wanadoo.fr

/// En octobre, les élèves de l'école ont visité la chapelle de la Clarté.

ÉCOLE PUBLIQUE DU BOURG

LE PUY DU FOU, ARTS ET SPORTS AU PROGRAMME

Plusieurs projets rythment l'année scolaire des 143 élèves de l'école publique du bourg.

■ Du 30 avril au 2 mai, les CE2-CM1 et CM1-CM2 prendront la direction du Puy-du-Fou. "Le voyage portera sur le Moyen-Âge. Les enfants visiteront le château de Saint-Mesmin", précise Sandrine Salaün, directrice de l'établissement.

■ Les PS1-PS2 participent au programme "École et Cinéma". Cet automne, ils ont assisté à deux séances au cinéma de Penmarc'h. La troisième projection aura lieu au printemps. Par ailleurs, une fois par mois, les bouts de choux se rendent à la médiathèque de Combrit Sainte-Marine pour une séance de lecture.

■ De leur côté, les MS-GS ont suivi, cet automne, des séances de vélo : "l'occasion d'améliorer leur équilibre et de prendre en compte les règles de sécurité". D'autres séances auront lieu aux beaux jours. Les GS les rejoindront à ce moment-là.

■ Les GS-CP découvriront d'ici quelques semaines l'exposition de photographies de Robert Doisneau, au Musée des Beaux-Arts de Quimper. Les CE1-CE2 les accompagneront.

■ L'art sera de nouveau étudié cette année par les CE1. Avec leur enseignant, ils découvriront le travail de l'artiste photographe et plasticien Didier Frouin et emprunteront des œuvres d'art à l'association *Artothèque scolaire, à l'école du regard*.

■ À partir de janvier, les CE1, CE2 et CM1 transpireront lors des séances d'aïkido animées par Patrick Fillon. L'escrime sera à l'honneur pour les CM1-CM2. Les élèves bénéficieront de six séances d'initiation présentées par le *Club d'escrime* de Quimper.

■ Depuis la rentrée, les plus grands de l'école travaillent autour de la musique avec Michèle Buirette, accordéoniste.



/// Depuis la rentrée de septembre, les CM1-CM2 créent et interprètent des chansons avec l'artiste Michèle Buirette.

Après avoir rencontré l'artiste cet automne, ils écriront une chanson. "Un spectacle sera présenté en fin d'année scolaire avec six autres classes du département".

> 02 98 56 49 27

ec.0290700D@ac-rennes.fr

ÉCOLE DE SAINTE-MARINE

LITTÉRATURE, HISTOIRE ET LANGUE BRETONNE

Depuis la rentrée, les 48 élèves de l'école de Sainte-Marine sont engagés dans le prix littéraire Les Incorruptibles. Outre la lecture des ouvrages, les enfants se rendent deux fois par période à la médiathèque de la commune "pour découvrir d'autres livres sur le



/// Pour la première fois, en octobre, les CM1-CM2 ont participé au cross du collège Laennec, à Pont-l'Abbé.

même thème, faire des jeux d'écriture et de lecture", précise Marine Meisard, directrice remplaçante. Les votes auront lieu au printemps. Les trois classes sont également réunies sur un autre projet : celui du marché de Noël qui a eu lieu le 18 décembre en fin d'après-midi. Les enfants ont visité, lors de cette même journée, le château de Trévarez.

- Depuis le début d'année, les élèves de maternelle et les CP-CE1 (cycle 2) suivent une initiation au breton dispensée par l'association Mervent. "Elle va se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire". Par ailleurs, ils font des sorties "nature" animées par Steven Hélias de la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud. Au printemps, les CE2-CM1-CM2 (cycle 3) en bénéficieront.
- Ces derniers reprendront aux beaux jours la voile scolaire. "Des séances de trois jours ont déjà eu lieu en septembre", rappelle l'enseignante.

Cet automne, ils ont participé au concours du soldat inconnu dans le cadre du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale. Ils ont ainsi réalisé un carnet de bord d'un soldat inscrit sur le monument aux morts de Combrit et mené des recherches auprès de l'association *Mein ha Douar*. "Les enfants ont écrit une lettre fictive de la petite fille du soldat. Elle a été lue lors de la commémoration du 11 novembre".

- Les plus grands de l'école ont également un autre projet : celui de "l'Écritour". "Il s'agit d'écrire six histoires en collaboration avec d'autres classes de la circonscription". Un corpus de textes sera publié en fin d'année.

> 02 98 56 31 01

ec.0290702F@ac-rennes.fr

<http://ecolesaintemarine.eklablog.com/>

ASSOCIATION DES JEUNES COMBRITTOIS

DIRECTION LE FUTUROSCOPE !

Les membres de l'Association des Jeunes Combritois vivront des sensations fortes au printemps ! Ils seront une cinquantaine à partir pour le Futuroscope du 15 au 19 avril 2019. Des actions (vente de kouigns et de bougies, tombola) ont lieu tout au long de l'année pour financer une partie du voyage.

> juniorassocombrit@gmail.com



/// Autour d'élus et du personnel du service enfance-jeunesse, le bureau de l'AJC : Anouk Daniel, présidente ; Pauline Le Carreres, vice-présidente ; Méline Quenet, Solenn Gourmelen, Joseph Almagrida (absent) trésoriers ; Lilia Campion et Gaspard Almagrida (absent), secrétaires.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

"RÉPONDRE AUX ATTENTES DES ÉCOLIERS"

Un an après la création du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), plusieurs projets ont été lancés, dont certains ont abouti. À la demande de jeunes élus, un aubus (3 005,70 € TTC) a été installé à Menez Lanveur par les agents communaux. "L'ancien était vétuste. Il fallait en installer un nouveau pour répondre aux attentes des écoliers", explique Malo Le Berre, membre de la commission communication du CMJ. Profitant de l'installation de ce nouvel équipement, l'éclairage a été également revu afin d'assurer davantage de sécurité aux usagers.

Cet automne, les membres de la commission sociale ont mené un projet intergénérationnel entre les résidents de l'Ehpad de Kerborc'his et les enfants de l'ALSH.



/// Durant trois mercredis, Pauline Le Carreres, Lilia Campion et Lucie Lebranchu, membres de la commission sociale, ont animé un atelier intergénérationnel de décorations de Noël entre les résidents de Kerborc'his et les enfants de l'ALSH.

Mi-décembre, les étoiles ont pris place sur le sapin de Noël du bourg. D'autres projets sont en cours de réalisation et verront le jour courant 2019.

Par ailleurs, le CMJ lance un appel auprès des jeunes pour récolter idées et envies afin d'améliorer leur quotidien.

> cmj.combrit@gmail.com

TAP

170 ENFANTS À LA DÉCOUVERTE D'ACTIVITÉS

Depuis septembre 2014, Combrit Sainte-Marine met en place le dispositif Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Les ateliers, encadrés par la municipalité, sont assurés par seize animateurs professionnels : six permanents et dix intervenants extérieurs. Focus sur quatre ateliers.

"MOSAÏQUE"



Ce vendredi-là, les 16 enfants du groupe CP-CE de l'école publique du bourg s'installent dans le modulaire de Croas-Ver. Ils participent à l'atelier "mosaïque", une des nouveautés de l'année. Animé par Marie-Laure Moulard, artiste mosaïste, l'atelier consiste pour les enfants à apprendre à manier de nouveaux matériaux, à associer les couleurs et à être patient. Chacun travaille sur une planche en bois sur laquelle est dessiné un motif. Ce jour-là, il s'agit d'un hibou. "Le but est qu'ils remplissent le fond du dessin en collant différents matériaux. Je ramène des émaux, de la pâte de verre, plein de choses", détaille Marie-Laure. Par la suite, du ciment est apporté pour solidifier l'ensemble. La touche finale consiste à peindre le cadre. À la fin de la période, chaque enfant ramène chez lui sa création. "Tous sont super fiers de ce qu'ils font !".

"PHOTO ET CRÉATIONS"



Noëlle Stéphan, animatrice à la mairie de Combrit, mène l'atelier "Photo et créations". Ce mardi-là, ils sont une dizaine de petits de moyenne section et de grande section de l'école publique du bourg. "Le but de l'atelier est d'apprendre la

"JEUX COLLECTIFS"



Jeux d'extérieur ou d'intérieur, l'atelier "Jeux collectifs" animé par Marina Babonneau, animatrice permanente à la mairie de Combrit, est l'occasion pour les enfants d'apprendre à vivre ensemble. "Par les jeux, sont transmises les valeurs de coopération, d'entraide et de respect", explique l'animatrice. Les enfants des classes de grande section au CM2 bénéficient de cet atelier. Ce jour-là, ils sont une dizaine de la classe des grands de l'école de Sainte-Marine assis autour de jeux de société. "Jouer ensemble contribue à être attentif, à apprendre à écouter l'autre". Cet atelier est la suite logique du projet initié l'an dernier par Marina autour du vivre ensemble. "Par ces ateliers, les enfants ont pu prendre conscience de leurs actes et certains ont amélioré leur comportement".

"INITIATION AUX ÉCHECS"



"Chaque séance est dédiée à l'apprentissage d'une pièce particulière", annonce Max Notter, entraîneur professionnel d'échecs. Ce lundi-là, les enfants de la classe de CP de l'école de Sainte-Marine découvrent le roi, "une pièce emblématique qui ressemble aux enfants. Elle aussi a des obligations et des interdictions". L'atelier "Initiation aux échecs" permet aux enfants d'apprendre les règles des échecs, "probablement un des plus vieux jeux du monde". Durant la séance, l'intervenant distille quelques anecdotes autour de l'histoire du jeu. "Contrairement à ce que l'on peut croire, ce jeu n'est pas réservé aux garçons. C'est un sport très combatif. Il permet aux enfants d'explorer leurs qualités". Chaque séance se termine par un match en équipe, un moment appelé par les enfants "le défi".

notion de perspective, de s'amuser et de s'interroger sur l'objet d'une image", explique l'animatrice. Par des mises en scène, de la fabrication, des surprises, les enfants développent aussi leur créativité, leur motricité et le travail d'équipe. Les enfants sont répartis en groupes. "Pendant qu'un groupe fait des jeux manuels, je fais des confettis avec l'autre, et ensuite, je tourne". Une méthode qui permet aux enfants d'avoir un rythme adapté à leur âge. À la fin de la période d'activités, chaque enfant reçoit un recueil des photos et créations réalisées durant l'atelier.

- Le choix des activités se fait en concertation avec les responsables du service enfance-jeunesse, Isabelle Le Hénaff, adjointe au maire chargée de l'enfance-jeunesse, et du Maire.
- Les enfants des écoles publiques sont concernés par les TAP. Leur participation est volontaire. En moyenne, 170 enfants y participent.
- Les calendriers de chaque période sont publiés sur le site internet de la commune : www.combrit-saintemarine.bzh rubrique "grandir".

“ DÉSENVASEMENT DU PORT DE BÉNODET

LE PRINCIPE DE PRÉCAUTION DEMANDÉ

Depuis 2017, la mairie de Bénodet entreprend des travaux pour désenvaser son port. Deux phases sur les trois prévues ont déjà eu lieu. Depuis, des phénomènes ont été constatés par les professionnels et usagers du port de Sainte-Marine. Début décembre la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) a demandé des compléments d'informations à la commune de Bénodet.



/// Au niveau du "Trou du sablier", les algues ont disparu en quelques mois. La première photo date d'avant la phase 1 des travaux, en 2016. La seconde a été prise au cours de l'année 2018.

Depuis 2017, la mairie de Bénodet entreprend des travaux pour désenvaser son port, un chantier nécessaire : leurs bateaux ayant des difficultés pour sortir du port à cause de la vase.

La première phase a eu lieu de janvier à mars 2017 : 6000 m³ de vase ont été rejetés par un système de clapage, qui consiste à déverser les vases en mer.

La deuxième phase s'est déroulée, comme prévu, en début d'année 2018. Cette fois-ci, 9 000 m³ de vase ont été prélevés. Entre les deux phases, des sondes ont été installées pour contrôler la turbidité de l'eau. À l'initiative du Comité de suivi (port de Sainte-Marine, Sivalodet, Association des Pêcheurs Plaisanciers de l'Odet, professionnels), un "cadre" supplémentaire a alors été installé en bout du ponton E, côté chenal, une sorte de tamis dans lequel se dépose la vase.

ÉTOUFFEMENT DE LA FLORE

Pour réaliser les travaux de désenvasement, la mairie de Bénodet a sollicité un bureau d'étude. "Les contre-courants n'ont pas été suffisamment pris en compte", regrette Gwen Pennarun, adjoint au maire, chargé des Affaires portuaires. Et d'ajouter : "Des clapages ont été effectués jusqu'à 5 h de mer descendante. Mais passé trois heures de marée descendante, les vases en

suspension subissent six heures de mer montante. Ainsi, elles se retrouvent plus haut que le point de départ. De plus, lors des tempêtes hivernales, une heure avant la basse-mer, le courant est déjà inversé".

Les professionnels et usagers du port préconisent ainsi un clapage jusqu'à 2 h 30 de mer descendante avec un coefficient de marée suffisamment important (70) pour "chasser" cette vase de l'estuaire.

En quelques mois, des pêcheurs, plaisanciers ou professionnels, ont remarqué que la vase était volatile. "De la vase a été repérée à des endroits où il n'y en avait jamais eu auparavant", précise Gwen Pennarun.

Au "Trou du sablier", par exemple, des témoins racontent qu'avant le "lancement des travaux, un mètre d'algues était visible. Aujourd'hui, elles ont disparu, il n'y a plus que du sable et de la vase". Certains ont senti une forte odeur de vase. Des pêcheurs plaisanciers ont constaté la mort de crevettes et de poissons dans leurs casiers. Un paysage lunaire est observé. Des plongeurs, professionnels ou de loisirs, ont confié qu'en mode "laboureur", le moindre coup de palme remonte la vase et rend la visibilité parfois difficile.

Cet automne, une première réunion a eu lieu organisée par le port. Celle-ci avait pour objectif de dresser un état des lieux du phénomène.

De nombreux témoignages ont alors été recueillis indiquant la présence de vase à différents endroits.

Alerté, le Sivalodet a organisé une seconde réunion quelques jours plus tard en présence des services de l'État (DDTM).

Les membres du Comité de suivi ont alors affirmé que "la vase, volatile en surface, se pose au fond créant ainsi une turbidité en surabondance. Elle n'a pas besoin d'être toxique pour étouffer la flore". Ces mêmes acteurs ont demandé qu'une étude complémentaire soit faite par la mairie de Bénodet pour comprendre le phénomène. Début décembre, des compléments d'information ont été demandés par la DDTM à la commune de Bénodet concernant le dossier de dragage du port de Penfould. Les compléments portent, entre autres, sur une étude de l'incidence des phénomènes d'accumulation des sédiments constatés sur le biote, la qualité des eaux et les usages du plan d'eau. À noter qu'un pêcheur professionnel de Sainte-Marine a demandé, via son syndicat, l'arrêt des travaux. Cette décision est du ressort de la Préfecture du Finistère.

PORT

RENOUVELLEMENT DES CATWAY AU PONTON B



Cet automne, les agents portuaires ont procédé au changement de dix catway du ponton B, les appontements flottants que l'on trouve le long d'un bateau amarré. Une opération nécessaire pour Gilles Le Roux, maitre du port : *"Les anciens catway avaient plus de 25 ans. Les nouveaux, plus stables, améliorent la sécurité des plaisanciers"*.

D'une longueur de 7 m, les nouveaux catway dureront une vingtaine d'années. En mars 2019, le ponton C sera remplacé, tous les catway mesureront 7 mètres. Au cours de l'année, de nouveaux catway, de 7 mètres, seront mis en place. Chaque catway coûte 1 662 € HT au port.

CENTRE NAUTIQUE LES 50 ANS FÊTÉS EN AOÛT



Au printemps 1968, trois copains Michel Biger, Philippe Paris et François Bechennec fondent le Centre Nautique de Sainte-Marine (CNSM). 50 ans plus tard, le CNSM est toujours là, installé depuis quelques années au Pôle Nautique. Fort de ses bénévoles, des quatre permanents et de nombreux

saisonniers, il poursuit ses activités nautiques à l'attention des enfants et adultes. Fin août, le Centre Nautique a passé le cap des 50 ans.

> 02 98 56 48 64
cnsm@wanadoo.fr

EN BREF...

■ Saison 2018

2 259 bateaux en visite



/// Les agents portuaires, de gauche à droite : Gilles Le Roux, Paul Ruault, Charles Carval, Stéphanie Poullaouen et Anne-Laure Autret.

"Nous sommes satisfaits de la saison 2018, les conditions météo et les offres de services ont attiré de nombreux plaisanciers", constate Gwen Penarun, adjoint au maire chargé des affaires portuaires. 2 259 bateaux ont ainsi fait escale au port de Sainte-Marine, soit 7,78 % d'augmentation par rapport à l'an passé. La grande majorité des plaisanciers est française. Les Britanniques et les Hollandais terminent le podium. D'autres viennent de pays bien plus éloignés : le Canada, les États-Unis et Israël. 385 plaisanciers ont fait escale à Sainte-Marine grâce à Passeport Escales, un dispositif européen offrant des avantages aux plaisanciers partenaires. En 2018, 634 574 € ont été perçus grâce aux contrats, aux escales et aux différents services proposés par le port, comme le parc à bateaux de Kérobistin, la location de bureaux au Pôle Nautique, l'aire de carénage et le lavomatique.

■ Travaux

Le calendrier de 2019

Depuis cet automne, un hangar de 500 m² (170 000 € HT) est en cours de construction zone artisanale de Kerbénoën. Il devrait être livré au printemps. Les espaces de stockage seront loués à des associations nautiques. Un prêt a été contracté par le port pour financer une partie des travaux.

Comme chaque année, le nettoyage des chaînes sera effectué, ainsi que le lavage des pontons au laveur haute pression.

Des bornes à eau et électricité défectueuses seront remplacées.

COMMUNICATION

MISE EN LIGNE D'UN NOUVEAU SITE INTERNET

Depuis début octobre, la commune est dotée d'un nouveau site internet : www.combrit-saintemarine.bzh



“Cet outil s'inscrit dans une démarche de renouvellement de la communication que nous menons depuis plusieurs mois”, indique Christelle Daniélou-Gourlaouen, élue déléguée à l'information-communication. Lancé en janvier 2017, ce projet s'est construit grâce aux associations, entreprises, partenaires et habitants. Sandrine Galipot et Marina Struillou, en service civique de février à juillet 2017, ont été en charge de la création du projet du contenu. La partie technique et visuelle a été confiée à Loïc Guellec, concepteur web, et Magali Cyssau, graphiste. Le site du port a lui aussi bénéficié d'une cure de jouvence : www.port.combrit-saintemarine.bzh



/// Ces deux nouveaux sites sont “responsive”, visibles aussi bien sur PC que sur mobile et tablette.

CENTRE ÉDUCATIF RENFORCÉ...

LE PARTENARIAT SE POURSUIT

Depuis plusieurs mois, un partenariat existe entre la mairie et le Centre Educatif Renforcé (CER).

En septembre, quatre jeunes ont ainsi participé à des chantiers d'entretien dans différents lieux de la collectivité : port de plaisance de Sainte-Marine, Centre Nautique de Sainte-Marine, terrains de foot Croas-Ver et à la Pointe de Sainte-Marine. Ils étaient accompagnés de leurs éducateurs et des agents communaux. En fin de chantier, Jacques Beaufils a remis une attestation à chacun d'eux. Au printemps, une nouvelle équipe de jeunes sera mobilisée pour de nouveaux travaux.



/// Anne Richard, DGS, Jacques Beaufils, maire, Henri Stéphan, premier adjoint au maire, Christian Loussouarn, adjoint au maire chargé des travaux et Philippe Broudeur, directeur du Centre Educatif Renforcé.

ELECTIONS EUROPÉENNES

SCRUTIN LE 26 MAI 2019

Les prochaines élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct. Pour voter, les citoyens doivent être inscrits sur les listes électorales de la commune et être âgés d'au moins 18 ans. Si vous êtes nouvel habitant ou avez changé d'adresse au sein de la commune cette année, vous devez déclarer votre nouvelle adresse au service état-civil de la mairie.

> 02 98 56 33 14

11-NOVEMBRE

HOMMAGE AUX 137 SOLDATS COMBRITTOIS

Lors du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale, plus de 200 personnes ont assisté à la cérémonie de commémoration organisée par la section locale de l'UBC et la municipalité. Les élus, les membres du Conseil Municipal des jeunes et des habitants ont ainsi célébré la mémoire des 137 soldats combritois morts durant la Grande Guerre.



CIMETIÈRE

RAPPEL DES RÈGLES

La mairie rappelle quelques règles d'usages du cimetière. L'acquisition d'une concession est réservée aux résidents de la commune ou propriétaires d'une résidence secondaire. La demande doit être faite auprès de l'agent de l'état-civil. Le renouvellement d'une concession est à faire auprès de la mairie de Combrit, même en cas de changement d'adresse. À échéance de la concession, deux ans sont accordés aux familles pour effectuer leur renouvellement. Passé ce délai, la mairie se réserve le droit de faire une reprise sur la concession. Selon le règlement intérieur du cimetière, la plantation des arbres à haute tige et arbustes est interdite. Les tombes doivent être maintenues en bon état de propreté et de sécurité.

> Pour plus de renseignements, contacter la mairie au 02 98 56 33 14 mairie@combrit-saintemarine.fr

LES NOUVELLES ENTREPRISES



MON ANIMAL SANS MOI

Cet automne, **Sandrine Tréguer** a lancé son entreprise de services animaliers "**Mon animal sans moi**". "Je fais des visites à domicile pour nourrir, soigner, câliner chiens et chats pendant l'absence de leurs maîtres". La "pet-sitter" ajoute : "Si besoin, je peux effectuer des petits transports, pour aller chez le vétérinaire par exemple". Passionnée par les animaux, Sandrine Tréguer est famille d'accueil pour une association depuis 2015. "Cet été, j'ai obtenu mon CCAD, un certificat obligatoire pour travailler auprès des animaux". Elle se déplace dans un rayon de 20 km autour de Combrit Sainte-Marine.

> 06 61 88 33 29

Facebook : monanimalsansmoi



HÉRA & JUNON

Au printemps dernier, **Cyrielle Blassiaux** a créé son activité **Héra et Junon**, un site de vente en ligne de bijoux. Diplômée en géologie, l'étude de pierres précieuses et fines, la Combritoise s'est spécialisée dans la pierre de synthèse. "Les bijoux sont fabriqués à partir de pierres de synthèse, c'est-à-dire créées en laboratoire". Ces pierres, plus respectueuses de l'environnement, ont les mêmes priorités que les pierres précieuses. "Il n'y a aucune différence à l'œil nu", assure-t-elle. "Les pierres de synthèse permettent d'acheter des pierres de 30 % à 70 % moins cher que des pierres précieuses".

> www.heraetjunon.com

Facebook : herajunon

Instagram : herajunon2603



PAUL CANÉVET

Pommes de terre, potimarrons, farine de sarrasin, millet... Il y a l'embarras du choix dans les distributeurs automatiques de fruits et légumes installés au Croissant. **Paul Canévet**, agriculteur, a repris cet été les terres de Guy Suignard. "Je passe tous les jours, en fin de matinée et en fin d'après-midi, pour recharger les automates". L'utilisation est simple, il suffit de sélectionner le numéro du casier, de valider le panier et de payer en espèces ou en carte-bancaire. "Cette installation permet à tous de venir récupérer les produits 7 jours sur 7, 24 heures sur 24". Tous les fruits et légumes sont issus de l'agriculture biologique, locale et de saison. "S'il y a un souci, les gens peuvent me contacter sans problème".

> 06 25 48 28 07

Lieu-dit Le Croissant



Appel aux ENTREPRISES

VOUS CRÉEZ VOTRE ENTREPRISE ?

Vous souhaitez qu'une présentation de votre activité soit publiée dans les colonnes du bulletin municipal ?

Contactez le service communication au

02 98 56 74 25

OU

communication@combrit-saintemarine.fr

EN BREF...

■ Chats

Sensibilisation à la stérilisation

La commune a constaté l'augmentation du nombre de chatons abandonnés. Aussi, pour des raisons de salubrité publique et afin d'éviter la prolifération des chats sauvages, il est fortement conseillé aux propriétaires de faire stériliser son animal. La stérilisation permettant de lutter contre la surpopulation des chats errants présente également d'autres avantages : moins de fugues donc de risques d'accidents, moins de maladies et moins de bagarres donc réduction du risque de blessure. D'autre part, l'identification des animaux domestiques est obligatoire selon l'article L212-10 du Code rural. En cas de perte de votre animal, l'identification vous permettra de le retrouver plus rapidement. En effet, la police municipale, équipée d'un lecteur de puce, vous contactera afin de récupérer votre animal. S'il n'est pas identifié, l'animal sera transféré à la fourrière. Vous devrez alors vous acquitter des frais de garde et d'identification.

Dans tous les cas, il est important de contacter la mairie en cas de perte de votre animal.

> Tél. 02 98 56 33 14

mairie@combrit-saintemarine.fr

www.combrit-saintemarine.bzh

■ Dératisation

Inscriptions en mairie

Dans le cadre du maintien de la salubrité publique, les habitants de Combrit Sainte-Marine ayant constaté la présence de rats chez eux sont invités à s'inscrire en mairie jusqu'au 28 février 2019. La société de dératisation prendra par la suite contact avec les personnes concernées.

> 02 98 56 33 14

mairie@combrit-saintemarine.fr

■ Frelons asiatiques

95 nids détruits à Combrit

Le 15 novembre dernier, la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud a clos la troisième campagne de lutte contre les frelons asiatiques. Durant six mois, 570 nids de frelons ont été détruits sur l'ensemble du territoire bigouden sud. A Combrit Sainte-Marine, 95 interventions ont été comptabilisées.



GROUPE MAJORITAIRE

“ENSEMBLE POUR COMBRIT SAINTE-MARINE”

Le devoir de mémoire

“Les souvenirs sont renforcés. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux”, Victor Hugo

Ce 11 novembre dernier, Combricit a célébré avec solennité et ferveur le centenaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918. Une assistance nombreuse a participé à la cérémonie. La présence des enfants des écoles, des jeunes et du Conseil Municipal des Jeunes nous a réchauffé le cœur.

Ce faisant, les Combritois ont répondu aux trois injonctions du devoir de mémoire : se souvenir, commémorer et

rendre hommage aux morts tombés au Champ d'Honneur.

Le devoir de mémoire nous enjoint de perpétuer le souvenir pour ne jamais oublier et ne plus répéter les erreurs du passé, d'honorer ceux qui sont morts au combat, mais aussi ceux qui en sont revenus, de rendre hommage à nos morts.

Le devoir de mémoire s'adresse aussi et surtout aux jeunes. Il nous appartient de mettre en garde contre la montée des différents extrémismes en insistant sur les valeurs démocratiques, de tolérance, de respect et de citoyenneté qui sauvegardent nos libertés. En cela, le devoir de mémoire fait œuvre utile.

*Jacques Beaufiles, maire
pour le groupe majoritaire.*

GROUPE MINORITAIRE

“COMBRIT Avenir”

Nous vous adressons, pour 2019, nos meilleurs vœux de santé et de prospérité pour vous et vos proches. Que cette nouvelle année soit aussi une bonne année de gestion et de réalisations de projets communaux au service de tous.

Notre période est troublée et l'issue ne semble pas encore perceptible au moment de cette rédaction. L'évolution des lois, des projets sociétaux dans notre pays doivent respecter un équilibre entre l'égalité et la fraternité.

Ces deux symboles sont, avec la justice, au cœur de notre République et sont les gages de notre démocratie. Égalité et fraternité sont aussi les générateurs incontournables de la solidarité.

C'est à nous élus de veiller à ce que cet équilibre soit sans cesse maintenu dans nos intentions et pour nos projets, que ce soit au premier niveau de la collectivité qu'est la commune comme au plus haut niveau, celui de l'État. Sans cet équilibre, il ne peut y avoir de sens donné à toute évolution sociétale.

Nous nous y employons au sein de l'équipe municipale pour les dossiers portés à notre connaissance.

*Jacqueline Quéau,
Henri Le Béchenec
Maryannick Picard,
Gérard Yvé.*

VOS ÉLUS



Jacqueline
Quéau



Henri
LE BÉCHENEC



Maryannick
Picard



Gérard YVÉ
Conseiller communautaire
Conseiller départemental
remplaçant

Expo à

l'Abri du Marin

COMBRIT
SAINTE-MARINE
ABRI DU MARIN
EXPOSITION 2019

TOUT
commence
enFINISTÈRE

BRETAGNE



À LA DÉCOUVERTE DES PÔLES



Abri du Marin : 02 98 51 94 40
abri.marin@combrit-saintemarine.fr